



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 031 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le vendredi 6 octobre 2006

—
Président

M. Brian Pallister

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des finances

Le vendredi 6 octobre 2006

•(0905)

[Traduction]

Le président (M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC)): La séance est ouverte.

Tout d'abord, je veux souhaiter la bienvenue à nos estimés témoins ce matin. Nous avons certainement hâte d'entendre vos témoignages aujourd'hui.

Les membres de notre comité ont connu toute une semaine, car ils ont parcouru environ 10 000 milles, je crois, et se sont rendus à Whitehorse, à Fort McMurray, à Vancouver et à Saskatoon. Mais, bien sûr, nous sommes maintenant au centre de l'univers. Portage La Prairie est au coeur de l'action, et nous sommes heureux d'être avec vous ce matin.

Comme vous le savez, le comité des finances est investi de la responsabilité de formuler des recommandations au ministre des Finances concernant le prochain budget, et le présent processus fait partie des travaux préparatoires liés à cette démarche. Nous nous rendrons dans neuf localités de partout au pays, et nous entendrons également des témoignages à Ottawa. Nous venons tout juste de franchir la barre des 250 témoignages, alors le plus gros de notre travail est fait, et nous avons hâte d'entendre le reste des témoignages.

Je vais commencer ce matin en vous rappelant que vous avez cinq minutes pour présenter votre exposé. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera plus qu'une minute, et lorsqu'il vous restera moins que ça, et je vais vous interrompre lorsque vos cinq minutes seront écoulées — dans le but, bien sûr, d'amorcer un dialogue par la suite.

Encore une fois, merci d'être ici. Nous commençons pas Lloyd Axworthy.

Soyez le bienvenu, monsieur. Vous avez la parole pour cinq minutes.

L'hon. Lloyd Axworthy (président et vice-chancelier, L'Université de Winnipeg): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici avec un groupe distingué constitué d'un grand nombre de mes collègues du domaine des études supérieures. Je me réjouis également d'être de nouveau devant le comité et d'être au meilleur endroit en Amérique du Nord, ici même, dans votre circonscription.

Au cours des cinq minutes qui me sont consenties aujourd'hui, je tiens à soulever un enjeu très particulier qui est, selon moi, vraiment crucial, non seulement pour mon université et pour le Manitoba, mais aussi pour l'ensemble du pays, c'est-à-dire le besoin urgent d'investir dans l'éducation des peuples autochtones au Canada. C'est absolument crucial à la mise en valeur du potentiel humain du Canada, à son bien-être économique, à ses idéaux de justice et d'équité, et à l'atteinte de ses buts nationaux et internationaux.

Ce qui existe actuellement ne fonctionne pas, et il est inutile d'investir davantage pour réparer un système qui, essentiellement, est

défectueux. À mon avis, il faut vraiment mettre en oeuvre un ensemble de mesures plus cohérentes, pratiques, concrètes et novatrices, liées à une stratégie commune. Je ne suis pas ici pour parler de notions abstraites. Je crois que le temps est venu de s'intéresser à l'essentiel, aux aspects pratiques, car le temps file.

Ici, dans l'Ouest canadien, nous jouissons d'un avantage unique par rapport à tout pays industrialisé du monde occidental: nous disposons d'une population autochtone jeune et croissante, alors que, dans la plupart des autres sociétés, la population vieillit et est en décroissance. C'est un atout énorme que nous devons mettre en valeur et favoriser pour le bien-être futur de nous tous. Mais cette occasion sera perdue si nous ne prenons pas au sérieux le défi de l'éducation.

Un trop grand nombre de jeunes Autochtones décrochent et quittent l'école. Dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, pratiquement 70 p. 100 ne finissent pas l'école secondaire à l'heure actuelle. Cela veut dire que le bassin de personnes susceptibles de faire des études postsecondaires dans les collèges et universités est si modeste que le nombre d'étudiants recrutés est vraiment insignifiant, et les chiffres liés au taux de participation sont à la baisse. Même s'il y a des exceptions remarquables, de nombreux jeunes ne passent toujours pas aux études postsecondaires.

Il y a des lacunes à l'égard de certaines compétences cruciales, et il y a pénurie d'enseignants, d'administrateurs et de chercheurs autochtones; et dans certains domaines de compétences, comme les sciences et d'autres domaines, le taux de décroissance est vraiment très marqué.

Je crois que vous aurez reçu de nous un document que nous avons élaboré en consultation avec un certain nombre d'organismes autochtones, dans notre université et dans la collectivité, en vue d'élaborer une stratégie qui reflète le point de vue d'une université située au centre-ville de Winnipeg, où 40 p. 100 de la population environnante est autochtone et 10 p. 100 des étudiants sont autochtones. La stratégie propose une approche que je qualifierais de holistique, mais dont les objectifs sont très spécifiques. Il s'agit, essentiellement, d'un plan d'action pour faire de l'éducation des Autochtones une priorité nationale.

Nous devons tout d'abord réagir à la pénurie continue d'enseignants autochtones, depuis les enseignants de la maternelle à la 12^e année jusqu'aux professeurs dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Il n'y a tout simplement pas suffisamment de gens qui entrent dans le système. Cette situation est exacerbée par les lacunes administratives de nombreuses réserves et collectivités autochtones pour ce qui est de veiller à ce que l'organisation et la mise en valeur de systèmes scolaires efficaces soient confiées à des gens compétents. Les Autochtones qui enseignent les sciences et les mathématiques sont très en demande, mais l'offre est très faible, et il est difficile de trouver un programme d'enseignement qui envisage la science et les mathématiques du point de vue des Autochtones.

L'une des choses que nous cherchons à faire dans notre université consiste à fusionner l'expérience de la sagesse issue de la science autochtone, le savoir, avec la science occidentale classique, afin que nous puissions commencer à comprendre les changements très profonds qui ont lieu dans le monde qui nous entoure. Puisque nous travaillons avec un programme d'envergure relatif à l'accès à des enseignants autochtones, deux programmes — WEC et CATEP — visent tous deux à amener des gens dans ce domaine.

Monsieur le président, nous explorons aussi le fait que le régime financier actuellement mis à la disposition des étudiants autochtones est inadéquat, non pas tant à l'égard de l'aide financière destinée aux frais de scolarité que de la capacité de dispenser des services de soutien — les problèmes liés à l'hébergement, et d'autres formes d'incitatifs et de soutien — nécessaires pour amener les étudiants autochtones dans ces domaines. Cela signifie également, comme nous l'avons constaté dans notre université, qu'il faut amorcer de vastes campagnes dans les écoles publiques afin que nous puissions commencer à faire réfléchir les jeunes aux études supérieures, à l'université. Nous sommes tous des bases de ressources, et nous sommes des établissements publics. Nous avons pour responsabilité de partager ces ressources avec le réseau d'écoles publiques afin d'accroître considérablement le nombre d'étudiants autochtones qui terminent leurs études secondaires et qui peuvent donc accéder à nos collèges et universités.

J'espère que les membres du comité se pencheront sérieusement sur cette question. À mon avis, c'est un enjeu prioritaire. Si nous faisons bien les choses, nous pouvons tirer avantage d'un atout important et le mettre en valeur afin qu'il nous serve pendant longtemps encore.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Nous passons maintenant à Emöke Szathmáry, présidente de l'Université du Manitoba. Bienvenue à vous. Vous avez cinq minutes.

Mme Emöke Szathmáry (présidente et vice-chancelière, Université du Manitoba): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à mesdames et messieurs les députés. Je vous suis reconnaissante de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

Comme l'a déclaré M. Axworthy, les gens de mon université sont très heureux d'apprendre que vous vous intéressez au secteur de l'enseignement postsecondaire. Nous sommes ici pour soulever ensemble des enjeux que nous considérons comme plutôt importants.

J'aimerais vous faire part du point de vue de l'Université du Manitoba à l'égard du prochain budget fédéral, mais je tiens tout d'abord à remercier le gouvernement fédéral de son engagement

permanent à promouvoir la compétitivité et la productivité du Canada.

Pour assurer sa prospérité au sein de l'économie mondiale, le Canada doit produire des personnes possédant des compétences plus pointues, générer de nouvelles idées grâce à des recherches novatrices, et intégrer les nouvelles connaissances au milieu de travail. Je crois que ces trois activités sont le résultat naturel d'un système d'enseignement postsecondaire dynamique. On ne saurait nier que le XXI^e siècle est celui de la connaissance et de l'innovation. À mon avis, le pays qui fait fi de cette réalité le fait à ses propres risques.

Il y a quatre grands points que j'aimerais souligner et, si j'ai le temps, peut-être un cinquième.

Le premier concerne l'investissement dans le capital humain et l'infrastructure connexe. En ce qui concerne les investissements en immobilisations, la principale raison concerne le fait que les universités ne peuvent enseigner, les étudiants ne peuvent apprendre et on ne peut mener des recherches sous une grande toile — certainement pas dans notre climat; c'est impossible.

Les universités d'aujourd'hui ont deux défis à relever. L'un d'eux concerne le vieillissement des campus et l'évolution rapide de la technologie, au moment même où le besoin et la demande en matière d'études supérieures s'accroissent. Il faut de toute urgence effectuer des investissements cruciaux pour améliorer les infrastructures et les équipements des universités, ainsi que les services connexes. La fiducie de un milliard de dollars pour l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire annoncée dans le dernier budget est une mesure des plus judicieuses qui permettra de réagir à cette réalité.

Le deuxième point sur lequel je souhaite insister, c'est que le budget de fonctionnement des établissements doit permettre de dispenser un enseignement approprié et d'offrir un environnement propice à l'apprentissage. Comme nous le savons tous, l'éducation relève de la compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral a tout de même un rôle stratégique à jouer pour ce qui est de veiller à ce que le pays dispose d'un bassin important de personnes instruites et compétentes. Il est absolument nécessaire d'avoir une population instruite pour assurer la croissance économique, la prospérité et la compétitivité du pays sur la scène internationale.

L'investissement fédéral dans l'enseignement postsecondaire a toujours fait partie du transfert social d'ensemble, mais il est très difficile de faire le lien entre le transfert fédéral et le financement consenti par les provinces à l'éducation postsecondaire. Dans l'ensemble, le financement, en dollars constants, consenti par les gouvernements du Canada aux fins du fonctionnement des établissements et de la recherche ont baissé de 20 p. 100 depuis 1980. Selon moi, la création d'un transfert distinct relatif à l'enseignement postsecondaire pourrait corriger ce flagrant manque de vision. Il faut créer un transfert distinct et consentir un financement adéquat pour aider les universités à bâtir et à renouveler l'infrastructure institutionnelle et humaine.

Mon troisième point concerne l'investissement continu dans la recherche. Un soutien financier solide à l'égard de la recherche est nécessaire au développement économique à long terme. À cet égard, je vais citer ce que le ministre des Finances a dit dans le dernier budget: « La recherche scientifique et le développement technologique sont des éléments essentiels pour accroître la productivité et améliorer le niveau de vie. »

Le financement prévu dans le Budget de 2006 pour la recherche, une fois combiné aux investissements antérieurs, est très utile aux universités canadiennes, y compris à l'Université du Manitoba. J'aimerais voir le gouvernement aller de l'avant et investir davantage en vue d'améliorer la productivité du Canada et de veiller à ce que notre pays demeure un chef de file dans l'économie mondiale du savoir.

Il y a quatre éléments que les représentants de l'AUCC, si vous ne les avez pas déjà rencontrés, vont vous présenter. Cet organisme met l'accent sur les quatre piliers à cet égard.

L'un de ces piliers concerne le soutien aux idées générées grâce au financement direct de la recherche.

Évidemment, les gens constituent le deuxième pilier. Il faut des gens pour travailler sur les idées. Il est absolument essentiel de disposer de chercheurs compétents et de programmes d'études supérieures de qualité pour attirer et conserver les chercheurs de demain, y compris les chercheurs autochtones, comme l'a souligné M. Axworthy. Le gouvernement doit investir davantage dans les programmes d'études supérieures et dans les programmes de recherche du Canada, car il faut des gens pour former les étudiants, et il faut veiller à ce que le bassin de relève soit toujours plein.

• (0910)

En ce qui concerne le troisième pilier, c'est-à-dire l'infrastructure de recherche, j'encourage le gouvernement à continuer à consentir du financement à la Fondation canadienne pour l'innovation.

Le quatrième pilier, c'est-à-dire les coûts indirects liés à la recherche financées par le gouvernement fédéral, est crucial. Je crois qu'environ 24,9 p. 100 des coûts directs sont financés, mais un financement correspondant à 40 p. 100 des coûts indirects de la recherche parrainée par le gouvernement fédéral serait souhaitable.

La dernière chose que j'aimerais signaler de l'investissement dans la recherche, c'est que même si ces programmes de financement de contrepartie que le gouvernement fédéral a créés par l'entremise d'une diversité d'organismes, comme la FCI, sont merveilleux, il ne faut pas perdre de vue que certaines provinces, comme le Manitoba, ne disposent pas d'assises industrielles d'envergure susceptibles de consentir ces fonds de contrepartie. Ainsi, même si la Province du Manitoba, par exemple, consentait des investissements de contrepartie correspondant à 40 p. 100, les universités auraient tout de même à essayer d'obtenir les 20 p. 100 qui manquent, et c'est très difficile dans une province dont l'assise industrielle est modeste.

C'est l'essentiel de mon exposé. J'espère également qu'il y a du financement pour CANARIE, réseau qui a vraiment beaucoup d'importance, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier, ainsi que tous les membres du comité, d'être ici aujourd'hui.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup, madame la présidente.

Notre prochain témoin est le recteur de Red River College, Jeff Zabudsky. Soyez le bienvenu, monsieur.

M. Jeff Zabudsky (Recteur, Red River College): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci au comité de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de formation technique.

Je représente le Red River College, le premier établissement en importance... [note de la rédaction: difficultés techniques]... 150 établissements de... du Canada, présent dans 900 localités. Il s'agit donc d'une occasion en or de mettre à contribution les politiques de l'État.

Je vais passer directement à l'essentiel, car je veux m'assurer de mentionner les éléments prioritaires.

Je suis d'accord avec ce que dit mon collègue au sujet de la création d'un transfert spécifique. C'est l'occasion d'établir un financement direct pour l'enseignement postsecondaire dans le cadre du Transfert social canadien, et de négocier un transfert direct qui répond aux besoins du Manitoba. C'est d'une importance cruciale pour nous. Nous savons que, dans le contexte actuel, la santé est une grande priorité. Par contre, nous connaissons également toute l'importance de l'enseignement postsecondaire.

Ensuite, il y a certainement l'infrastructure. Nous souhaitons la création d'un fonds pour la modernisation des installations et des équipements des collèges. Dans des collèges de partout au Canada, le vieillissement des installations physiques, l'entretien différé et le vieillissement de l'équipement et des salles de classe exigent une mise à niveau permettant de maintenir la capacité. Nombre de nos collèges et instituts techniques ont été fondés pendant les années 70, et cette infrastructure nous fait défaut au moment même où les besoins en main-d'oeuvre qualifiée sont plus marqués, et où les technologies doivent être mises à niveau pour que nous puissions continuer d'être compétitifs. C'est donc le deuxième élément, l'investissement direct dans l'infrastructure.

Il y a aussi la recherche dans les collèges, qui est différente de celle qu'on mène dans les universités. Il s'agit de recherches que nous effectuons en collaboration directe avec l'industrie et les entreprises en vue de régler des problèmes et mettre en valeur des occasions de commercialisation — de nouveaux produits, de nouveaux services, des idées novatrices — qui naissent grâce à des partenariats avec l'industrie.

L'autre élément sur lequel j'aimerais insister concerne les occasions d'améliorer les programmes d'apprentissage. Nous sommes confrontés à une grave pénurie de main-d'oeuvre, non seulement en Alberta, mais partout au pays. Le Manitoba doit actuellement composer avec des besoins impérieux en main-d'oeuvre qualifiée, de gens qui ont participé à un programme d'apprentissage.

Je peux vous dire que notre établissement compte un nombre imposant de jeunes personnes qui veulent apprendre un métier. Le gouvernement fédéral a fait du merveilleux travail pour ce qui est de promouvoir le besoin en gens de métier qualifiés, et cela a stimulé la demande. Maintenant, nous voulons régler les problèmes liés à la capacité afin que les jeunes qui choisissent d'apprendre un métier spécialisé aient l'occasion d'étudier dans ces domaines.

L'autre occasion, et j'insiste de nouveau sur ce que mon collègue a dit au sujet de l'importance des peuples autochtones, c'est que nous savons que les aspirations de la communauté autochtone du Manitoba sont fortement axées sur l'éducation postsecondaire — davantage, de fait, qu'au sein de la population en général. Ils veulent faire leur chemin jusqu'aux études postsecondaires, mais nous devons être là pour les soutenir au moyen de mesures d'aide financière et culturelle et de programmes spéciaux. Le fait de mettre l'accent sur les Autochtones crée un débouché important pour le Manitoba, car c'est la seule tranche de la population canadienne qui est en croissance. Le Manitoba peut miser sur une population autochtone très jeune, et nous aimerions beaucoup bénéficier de soutien à cet égard.

En ce qui concerne le soutien offert aux immigrants, la population manitobaine est en croissance, et cela tient largement au fait que de nouveaux Canadiens choisissent de s'établir au Manitoba au lieu d'opter pour Montréal, Toronto ou Vancouver. Ils ont particulièrement besoin de programmes de transition et d'occasions pour les aider à accéder au marché du travail et à tirer avantage pleinement des compétences qu'ils ont à leur arrivée. Nous croyons que les collèges sont un lieu idéal pour aider les nouveaux Canadiens à faire la transition vers notre économie.

Nous aimerions également chercher à alléger les obstacles financiers auxquels sont confrontés les étudiants en travaillant avec les provinces pour offrir des mesures correctives relatives aux prêts et bourses. Nous voulons que le Red River College soit un établissement axé sur l'accès afin que quiconque veut s'instruire en ait l'occasion, mais pour de nombreuses personnes, l'obstacle est de nature financière. Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement fédéral en vue de créer des solutions permettant de surmonter ces obstacles financiers.

Encore une fois, nous sommes très heureux d'être avec vous aujourd'hui, et je suis fier de dire que le Red River College assure une présence ici même à Portage la Prairie. L'un de nos campus principaux est ici. Nous sommes fiers de vous avoir ici aujourd'hui.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Graham Starmer, directeur général des Chambres de commerce du Manitoba. Vous avez cinq minutes, monsieur.

M. Graham Starmer (directeur général, Chambres de commerce du Manitoba): Premièrement, laissez-moi vous remercier tous de me donner l'occasion de témoigner devant vous.

Les Chambres de commerce du Manitoba représentent 75 chambres et plus de 10 000 entreprises de partout au Manitoba. Elles sont le premier organisme intersectoriel en importance au Manitoba et elles représentent des entreprises, petites et grandes. Vous avez reçu notre mémoire, et j'espère que vous le trouverez intéressant.

Laissez-moi d'abord dire que nous avons examiné le mémoire de la Chambre de commerce du Canada et que nous appuyons ses recommandations, lesquelles, si je ne me trompe pas, vous ont déjà été soumises. Nous tenons à signaler, toutefois, que même si nous appuyons la Chambre de commerce du Canada, nous vous mettons au défi de sortir des sentiers battus avec nous. Vous constaterez que notre exposé transcende les frontières entre le patronat et le syndicat et vous demande de pousser votre réflexion au-delà de ces politiques cloisonnées que les gouvernements ont tendance à adopter, et d'adopter une perspective mondiale dans un contexte national.

À titre d'exemple d'idées qui sortent des sentiers battus, mentionnons ce que les membres des Chambres de commerce du Manitoba appellent le « plan d'action pour des emplois fantastiques ». On parle du principe selon lequel il faut adopter une attitude axée sur le capital créatif et évaluer toutes les politiques en fonction de la norme fondamentale qui consiste à déterminer si la politique habilite chaque personne à obtenir un emploi qui lui permet d'exploiter pleinement son potentiel créatif. Nous encourageons la création de programmes qui mesurent non seulement les intrants, mais aussi les extrants, car cela découle des personnes qui ont des compétences. Il suffit de songer, par exemple, aux peuples autochtones, à l'immigration. La création d'emplois appropriés favorise le perfectionnement des compétences afin de répondre aux besoins de la main-d'oeuvre.

Nous vous mettons en garde contre l'adoption d'un plan d'action concernant tout simplement la productivité. Malgré ses avantages considérables, un plan d'action axé sur la productivité a des failles. L'une des choses, c'est que les travailleurs interprètent souvent le terme « productivité » comme synonyme de réduction du nombre d'emplois. Un plan qui suscite de telles craintes pourrait difficilement être qualifié de rassembleur. Et nous nous faisons des illusions si nous ne voyons pas dans les préoccupations des travailleurs une graine de vérité.

Un élément important de la productivité concerne la mécanisation et l'innovation technologique. Et la majorité des économistes internationaux conviennent du fait que la vaste majorité des réductions du nombre d'emplois sont imputables non pas à la sous-traitance ou à la mondialisation, mais bien aux conséquences de l'adoption de technologies qui font gagner du temps. Ainsi, nous vous mettons en garde contre la simple adoption d'un plan d'action axé sur la productivité, et nous vous invitons à adopter une perspective d'ensemble à l'égard de tous les aspects de l'économie.

Nous vous laissons de la documentation relative au « plan d'action pour des emplois fantastiques », et nous espérons qu'il stimulera la discussion au sein de votre comité.

Merci de votre patience, et nous vous encourageons de nouveau à sortir des sentiers battus.

• (0920)

Le président: Merci, monsieur Starmer. Rassurez-vous, vous n'avez pas mis notre patience à l'épreuve. Très bon exposé. Merci.

Lorne Boguski, au nom de l'Association of Manitoba Municipalities. Soyez le bienvenu. Nous sommes heureux de vous revoir. Vous avez cinq minutes.

M. Lorne Boguski (vice-président urbain, Association des municipalités du Manitoba): Merci à vous, monsieur le président, et merci aux députés.

Je vais commencer par nommer certains des grands problèmes auxquels sont confrontées les municipalités. Nous constituons un autre ordre de gouvernement, avec le provincial et le fédéral. L'un des principaux enjeux qui nous préoccupent concerne le déséquilibre fiscal et ses répercussions sur les municipalités. Il s'agit non plus d'une expression à la mode partout au pays, mais bien d'un fait incontestable, d'une réalité. L'assemblée de la FCM tenue en juin portait principalement sur cet enjeu, et le premier ministre a également abordé cette question dans son discours, convenant du fait qu'il s'agit d'un enjeu très important à l'égard duquel les municipalités et les autres ordres de gouvernement — provincial et fédéral — doivent travailler ensemble et déterminer leurs rôles et responsabilités respectifs afin que nous puissions travailler ensemble pour faire en sorte que les choses fonctionnent partout au pays.

De nos jours, on demande aux municipalités de planifier non pas pour cinq ans, mais bien pour 10 ou 20 ans. Or, nous ne pouvons faire cela que si nous disposons d'un financement à long terme prévisible. C'est essentiel à la survie de ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Nous sommes un ordre de gouvernement qui se voit contraint d'en faire davantage. On nous demande maintenant de nous intéresser à des domaines qui nous étaient inconnus il y a cinq ou dix ans. Nous ne pouvons pas faire cela, vu que nous touchons moins de 8 ¢ par dollar versé par les contribuables, alors que le gouvernement provincial obtient 42 ¢, et le gouvernement fédéral, 50 ¢.

Les taxes municipales sont notre seule source de revenu. Elles ne tiennent pas à la croissance, ce qui nous met vraiment dans l'embarras, car nous ne pouvons ni faire les choses ni dispenser les services que nos résidents nous réclament. Par conséquent, nous demandons instamment au gouvernement fédéral de mobiliser les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales autour d'un examen des rôles et responsabilités et des ressources de toutes les administrations municipales canadiennes.

Le sujet suivant a également beaucoup d'importance à nos yeux; il s'agit du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, ou FIMR. Nous venons tout juste de terminer notre répartition finale des fonds, il y a quelques semaines; nous disposions de 22 millions de dollars, et les demandes qui nous avaient été soumises correspondaient à plus de 500 millions de dollars. Nous ne pouvons pas continuer de mettre à niveau notre infrastructure dans une telle situation. Nous avons reçu 238 demandes dont la valeur totale était supérieure à 550 millions de dollars de soutien.

Nous sommes très heureux de l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans son budget de 2006 d'augmenter le FIMR de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans. Cependant, on ne nous a fourni aucun détail en ce qui concerne la façon dont le financement sera, de fait, réparti parmi les provinces, ou sur le moment auquel on le fera. Même qu'il s'agissait d'un programme de cinq ans, nous avons dépensé nos fonds en trois ans, et nous avions vraiment besoin de beaucoup plus. Par conséquent, l'AMM demande instamment au gouvernement fédéral de procéder rapidement à la répartition des nouvelles ressources du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et de veiller à ce que toutes les municipalités bénéficient d'un financement à long terme prévisible à l'égard des infrastructures.

Le Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies — d'ailleurs excellent — a maintenant pris fin, et nous demandons également au gouvernement fédéral de renouveler ce programme en vue de soutenir l'infrastructure de transport du grain au Manitoba. Il s'agit de dollars à 50 ¢, et c'était un excellent programme qui a permis d'améliorer un grand nombre de chemins ruraux et de routes municipales. Nous estimons que le travail effectué a atténué de nombreux problèmes et de nombreuses préoccupations que nous avons mentionnés, et ce programme a permis de faire cela. Les municipalités avoisinantes qui ont cerné les routes utilisées par les poids lourds ont travaillé ensemble en vue d'améliorer certaines routes municipales, certaines routes de démarcation, pour que tout ce travail se fasse et qu'on puisse mettre le grain sur le marché.

J'ai deux autres choses à vous signaler, rapidement. Il y a le Programme national d'approvisionnement en eau, et cela relève de l'ARAP, pour ce qui est de l'émission, partout au pays, d'ordres de faire bouillir l'eau. Ce programme, encore une fois, était excellent. Nous demandons un engagement à l'égard de ce programme.

Le dernier élément sur lequel j'aimerais faire porter votre attention est le programme d'infrastructures de loisirs. Nous demandons qu'un programme tripartite d'infrastructures soit créé aux fins de la réparation, de la mise à niveau et de la construction d'installations de loisirs au Manitoba et dans le reste du Canada. Il est important de se divertir, et le bien-être de nos collectivités et de nos résidents tient à la création d'un tel programme.

Merci.

• (0925)

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Poursuivons maintenant avec le recteur de l'Université de Brandon, Louis Visentin. Soyez le bienvenu, monsieur. Vous avez cinq minutes.

M. Louis Visentin (président et vice-chancelier, Université Brandon): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici pour parler aux gens qui nous représentent. C'est toujours un plaisir de les accueillir dans la ville où l'Ouest commence. Vraiment. C'est fantastique de voir des gens sortir d'Ottawa et se donner la peine de parcourir le pays pour découvrir comment nous travaillons.

Je dis toujours que si on veut vraiment comprendre l'évolution de la structure sociale au pays, il suffit de se rendre dans le métro de Toronto. Si vous ne pouvez pas comprendre cela, alors vous n'avez vraiment pas votre place en politique.

Mais si vous voulez comprendre les contraintes financières que subissent les universités, vous pouvez faire escale à Winnipeg et vous promener dans les bâtiments de Lloyd ou de Emöke. Vous pourriez vous rendre dans les bâtiments de pratiquement toute université au pays et jeter un coup d'oeil aux toits, aux fenêtres et aux laboratoires. Pensez aux viaducs de Laval, et songez au fait que la majorité des bâtiments au pays ont été bâtis en 1963, quand j'ai obtenu mon diplôme de St. Francis Xavier. Regardez où vivent les étudiants, et regardez où les enseignants font leur recherche. Commencez à Terre-Neuve et rendez-vous jusqu'à Victoria, à l'Université de Victoria. Le portrait est essentiellement le même, sauf peut-être en Alberta, mais laissez-moi vous rappeler que nous ne sommes pas en Alberta maintenant.

Nos infrastructures sont dans un état lamentable. Je vais citer un récent document de l'AUCC sur l'infrastructure des campus et l'entretien différé, et je m'en ferai l'écho. Je crois que c'est un enjeu crucial qui est souvent laissé pour compte. On nous a parlé brièvement d'une fiducie de un milliard de dollars, mais je ne crois pas que cela soit suffisant. Voici ce que l'on peut lire dans le document:

Les universités sont confrontées à une escalade des coûts liés à la réparation d'infrastructures physiques sur leurs campus, y compris, entre autres, les salles de classe, les résidences et d'autres bâtiments. En 2000, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire a mené une étude sur l'entretien différé cumulatif et déterminé que les universités canadiennes affichaient une note combinée d'environ 3,6 milliards de dollars au chapitre de l'EDC — vestige des années de réduction du financement public pendant les années 90. Ce chiffre est probablement beaucoup plus élevé aujourd'hui. Au moment même où de nombreux campus doivent composer avec des frais de réparation et de mise à niveau croissants et des baisses du nombre d'étudiants inscrits, on s'attend à ce que les universités investissent de façon marquée dans de nouvelles technologies d'apprentissage afin d'offrir à l'étudiant une expérience plus fructueuse et de veiller à ce que les étudiants d'aujourd'hui acquièrent des compétences essentielles en matière de technologie.

Il suffit de songer à des nouvelles technologies, comme les biotechnologies, qui commencent tout juste à devenir rentables, pour comprendre, et cela met en relief toute la difficulté liée au besoin de rester moderne, à l'interne et à l'externe.

La détérioration des infrastructures sur le campus occasionne des préoccupations importantes à l'égard de la santé et de la sécurité des étudiants, des enseignants et du personnel qui vivent et qui travaillent sur le campus. L'entretien différé signifie que certaines classes et certains laboratoires ne seront pas exploités à pleine capacité. Le délabrement des résidences peut désorganiser la vie des étudiants au quotidien, et le matériel de recherche spécialisé peut facilement être endommagé, et peut miner la capacité des étudiants d'apprendre grâce à ce matériel spécialisé. Et les étudiants ayant des besoins spéciaux peuvent être incapables de tirer le maximum de l'expérience universitaire.

L'entretien différé concerne à la fois les bâtiments et l'infrastructure de recherche au Canada. Les deux contribuent à la santé à long terme du pays. Les laboratoires, les infrastructures de communications — comme CA*net 4 — et les installations et les universités font toutes partie de l'infrastructure.

Nous avons des choses comme le Centre canadien de rayonnement synchrotron, TRIUMF, l'Observatoire de neutrinos de Sudbury et les réacteurs. Toutes ces installations s'inscrivent sous la rubrique de l'entretien différé. Elles sont aussi vieilles que moi.

Nous avons besoin d'une stratégie nationale à plus long terme pour ce qui est du renouvellement, de l'entretien et de la restauration. La santé de notre entreprise d'enseignement, de recherche et de culture — et il s'agit effectivement d'entreprises culturelles, ne l'oublions pas — se jouera au cours des 20 prochaines années. On ne peut plus fermer les yeux sur la situation.

Je me suis souvenu, quand j'ai quitté l'hôtel ce matin, ou hier soir à Ottawa quand j'ai utilisé le guichet automatique... il ne s'agissait pas d'un guichet automatique ordinaire, et on m'a imposé des frais de 1,50 \$ pour la transaction. Nous devrions recommencer à parler de la création d'une sorte de taxe Tobin permettant de combler certains de ces besoins en matière d'éducation.

Merci beaucoup de m'avoir écouté. J'espère que mon exposé s'est révélé informatif.

• (0930)

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Le dernier témoignage sera présenté par Trevor Sprague, qui représente la Chambre de commerce de Winnipeg. Soyez le bienvenu, monsieur Sprague.

M. Trevor Sprague (président, Chambre de commerce de Winnipeg): Merci, monsieur le président. C'est toujours un plaisir de venir à Portage la Prairie. J'ai toujours apprécié l'hospitalité des gens ici, et je suis heureux d'être ici.

Vous noterez qu'il s'agit de ma première fonction officielle à titre de nouveau président de la Chambre de commerce de Winnipeg, car on m'a assermenté hier.

Je vais vous parler un peu de notre organisme. La chambre a été fondée en 1873, alors nous avons une longue... [Note de la rédaction: *difficultés techniques*]... histoire à Winnipeg. Notre organisme est le premier du genre en importance à représenter les entreprises à Winnipeg. Nous comptons plus de 1 750 membres, lesquels emploient plus de 80 000 personnes dans la ville de Winnipeg.

L'une des activités que nous avons menées de façon assez régulière au cours des dernières années — et je sais que vous avez vu cela dans notre mémoire — consistait à effectuer un sondage auprès des chefs d'entreprise du Manitoba en vue d'avoir une idée de ce que ces gens pensent, car ce sont des décideurs clés. Je sais que vous avez tous les détails dans le mémoire, mais je tiens tout de même à insister sur quelques aspects.

Tout d'abord, cette enquête a été menée en 2005. À l'époque, certains chefs d'entreprise reprochaient toujours au gouvernement fédéral de ne pas en faire assez pour contribuer à créer un climat commercial positif au Canada. À cette époque, 22 p. 100 des répondants étaient de cet avis. Mais je m'attends à ce que ces chiffres s'améliorent avec l'annonce de nouvelles initiatives, car il importe que le gouvernement reconnaisse que la création d'un climat commercial positif et la stimulation de la compétitivité au Canada sont essentielles au succès de notre pays.

Lorsqu'on a demandé aux dirigeants d'entreprise quels types d'initiatives le gouvernement pourrait lancer en vue d'améliorer le climat commercial au Canada, 43 p. 100 ont parlé de fiscalité, aspect qui occasionne de grandes préoccupations. Lorsque nous leur avons demandé quels impôts ou taxes devraient être réduits, il est intéressant de signaler que la réponse la plus fréquente, après les cotisations sociales provinciales au Manitoba, est la TPS. Par conséquent, nous aimerions féliciter le gouvernement de sa récente initiative visant à faire passer la TPS de 7 p. 100 à 6 p. 100 et, éventuellement, à 5 p. 100.

Nous voyons le budget de 2007 comme un tournant pour le Canada. Les initiatives prévues dans ce budget devront mettre l'accent sur la productivité et la croissance pour notre pays. En ce qui concerne les types de changements qui devraient marquer le budget de 2007, nous estimons qu'il faudrait mettre l'accent sur trois aspects: l'allègement fiscal, les dépenses de programmes et la réduction de la dette.

En ce qui concerne l'allègement fiscal, la Chambre de commerce a élaboré un document d'orientation stratégique qui s'articule autour des trois principes suivants: premièrement, notre régime fiscal devrait contribuer à la croissance économique; deuxièmement, notre régime fiscal devrait être transparent afin qu'il soit clairement compris par les contribuables; et troisièmement, notre régime fiscal devrait être responsable, et le gouvernement devrait rendre compte publiquement des sommes qu'il recueille.

De façon plus spécifique, en ce qui concerne l'aspect fiscal, encore une fois, nous félicitons le gouvernement d'avoir éliminé l'impôt fédéral sur le capital, qui constituait un obstacle énorme à l'investissement de capitaux. Nous prenons acte de la réduction prévue de l'impôt des sociétés, qui aura lieu au cours des deux ou trois prochaines années.

Nous sommes d'avis qu'il y a encore du travail à faire au chapitre de l'allègement fiscal. Les contribuables à revenu moyen et à faible revenu devraient également tirer avantage de réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, car le taux marginal d'imposition pour certaines personnes dans ces catégories peut aller au delà de 50 p. 100 lorsqu'on tient compte des dispositions de récupération et d'autres dispositions fiscales.

Nous croyons également que les villes sont un élément important de tout l'édifice. Je sais que l'Association of Manitoba Municipalities a mentionné cela. Nous convenons du fait qu'il faut consentir davantage de pouvoirs aux villes afin qu'elles puissent toucher une part des recettes fiscales découlant de la croissance et combler certains besoins auxquels elles sont actuellement confrontées au chapitre des infrastructures.

Pour ce qui est des dépenses de programmes, notre principal commentaire, c'est que les dépenses de programmes ne devraient augmenter que conformément au rythme de croissance de l'économie en général. Encore une fois, nous saluons les initiatives du gouvernement à l'égard de la réaffectation des dépenses, car il a récemment annoncé qu'un milliard de dollars serait réaffecté à d'autres priorités. Nous encourageons le gouvernement à continuer dans cette voie et à aller plus loin.

• (0935)

En ce qui a trait au remboursement de la dette, nous croyons toujours que le gouvernement a un rôle à jouer en ce qui concerne l'adoption d'un plan pour réduire notre dette nationale. Nous mettons en garde le gouvernement contre les pratiques des gouvernements antérieurs consistant à réaliser d'énormes excédents imprévus, et nous encourageons le gouvernement à prévoir ses revenus de façon plus exacte, de façon à ne pas créer une situation où le contribuable canadien est surtaxé pour les services qu'il reçoit.

C'est l'essentiel de notre mémoire, merci de m'avoir donné l'occasion de témoigner.

Le président: Merci, monsieur Sprague.

Merci à tous les témoins d'avoir présenté au comité des exposés excellents qui donnent matière à réflexion.

Commençons par M. Savage. Vous avez sept minutes.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins. Je dois dire qu'il est plaisant d'être ici. C'est mon premier séjour à Portage La Prairie, mais dès mon atterrissage, hier, après avoir entendu M. Pallister décrire chaque ferme que nous avons survolée... il connaissait le propriétaire de chaque ferme et ce qu'il y cultivait. Il ne nous a pas dit pour qui ils ont voté, mais, à voir les résultats de la dernière élection, il n'y a pas trop de questions à se poser. Les gens d'ici peuvent certainement être fiers de leur fils, car il excelle dans ses fonctions de président du comité.

Le président: Monsieur Savage, venez-en au fait.

M. Michael Savage: Même s'il prend parfois mes déclarations de fait pour un préambule, j'accepte son objection.

Juste pour clarifier, les Chambres de commerce du Manitoba, dans leur exposé, n'ont pas mentionné qu'une réduction de la TPS était prioritaire. Monsieur Sprague, est-ce que cet aspect est une priorité pour les membres de la Chambre de commerce de Winnipeg?

M. Trevor Sprague: Il l'est. Cette question a été mentionnée par 15 p. 100 des répondants.

M. Michael Savage: On nous dit toujours que toute réduction d'impôt est fantastique — et patati et patata —, mais il n'en demeure pas moins que cela procure certaines sommes. Est-ce que vos membres préfèrent la réduction de la TPS de un point de pourcentage supplémentaire à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers?

M. Trevor Sprague: Je crois qu'on pourrait faire les deux.

M. Michael Savage: Mais avez-vous une préférence pour l'une ou l'autre de ces options? Nous sommes ici non pas pour dresser une liste de souhaits, mais bien pour cerner les priorités.

M. Trevor Sprague: S'il fallait établir un ordre de priorités, je dirais que la réduction de la TPS est prioritaire. C'est ce que les chefs d'entreprise nous ont dit.

M. Michael Savage: Ce n'est pas ce que les autres chambres de commerce du Canada nous ont dit.

M. Graham Starmer: Nous avons prôné une réduction de un demi pour cent du taux d'imposition du revenu des particuliers, ce qui correspond, selon nos estimations, à 1,4 milliard de dollars. Cela est conforme à la position de la Chambre de commerce du Canada.

M. Michael Savage: Merci.

J'aimerais maintenant parler de l'éducation postsecondaire, qui est, je crois, l'un des sujets favoris de nous tous. Nous accueillons

aujourd'hui quatre témoins qui représentent trois universités et un collège. C'est fantastique de vous avoir avec nous. J'ai eu l'occasion de visiter certains de vos établissements au cours de la dernière année, mais pas tous. J'aimerais bien finir par les voir tous.

Je crois que nous savons tous que la façon dont nous mettons en valeur les compétences de tous les Canadiens est un enjeu très important. De fait, selon moi, c'est l'enjeu public numéro un au pays. Comment pouvons-nous soumettre au gouvernement des recommandations sur la façon de procéder?

De nombreux témoins appuient la création d'un transfert distinct. Dans la mesure où, bien sûr, ce transfert distinct apportera davantage d'argent pour l'éducation postsecondaire. Maintenant, il s'agit de déterminer si c'est la meilleure façon de s'attaquer à notre plus gros défi. Je suppose que cela dépend du défi. Pour moi, c'est maintenant une question d'accès.

Nous avons fait beaucoup de chemin au chapitre de la recherche, c'est certain. Mais je crois savoir que la note pour l'entretien différé, au Manitoba seulement, est de 200 millions de dollars. Nous avons effectivement besoin d'infrastructures, et nous devons passer au palier suivant. Les coûts indirects vont probablement se rendre jusqu'à 40 p. 100. Il faut tenir compte de toutes ces choses.

Mais la question qui s'impose à l'esprit est la suivante: comment pouvons-nous faire en sorte que les enfants au Canada qui n'ont pas accès à l'université...? Monsieur Axworthy, vous avez mentionné les Autochtones canadiens; je parlerais également, de façon générale, des Canadiens à faible revenu et des personnes handicapées. Comment pouvons-nous y parvenir? On a mentionné la réduction des transferts pendant les années 90, mais depuis ce temps, le gouvernement fédéral a investi quelque 13 milliards de dollars dans la recherche, et donné suite quelque peu à la question de l'accès grâce aux bourses du millénaire, au Bon d'études canadien, et à des choses comme cela.

Si la question de l'accès — et j'inviterais chacun de vous à nous dire si vous croyez que c'est le principal problème auquel nous sommes confrontés au Canada... Et si nous faisons cela, comment le gouvernement fédéral peut-il affecter notre argent de façon optimale? Est-ce au moyen d'un transfert distinct? Est-ce sous forme de paiements versés directement aux étudiants, comme on le fait dans le domaine de la recherche?

Je vous demanderais de ne pas nous répondre qu'on peut faire les deux, c'est trop facile. Essayez de donner des priorités.

• (0940)

Mme Emöke Szathmáry: Si vous permettez, j'aimerais vous rappeler que le gouvernement fédéral jouait un rôle direct. Il s'agissait peut-être d'une expérience dont le gouvernement fédéral s'est retiré, au début des années 90, quand on a établi quelque chose qu'on appelait des programmes d'accès.

Il s'agissait d'un partenariat, du moins, au début, dans le cadre duquel le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial manitobain offraient du soutien pour favoriser l'accès des étudiants autochtones. Maintenant, plus de 1 800 participants ont décroché leurs diplômes dans le cadre des divers programmes d'accès, et je ne parle pas uniquement des programmes qui bénéficient d'un financement provincial, car le gouvernement fédéral s'est retiré, et la province du Manitoba investit beaucoup d'argent dans l'accès.

Nous avons également établi, à même le budget de fonctionnement de l'Université du Manitoba, notre propre ensemble de programmes d'accès afin que personne ne soit laissé pour compte. En d'autres mots, nous avons instruit des étudiants qui nous venaient de la Somalie, d'Amérique centrale et du nord du 53^e parallèle, quelle que soit leur origine ancestrale ou ethnique. Nous les acceptons tous. C'est une forme d'éducation idéale pour les gens qui ont vraiment besoin d'une aide particulière. Ils ont accès à des instructeurs qui les connaissent, des conseillers, et à un endroit où ils peuvent se réunir. Ils jouissent du soutien de leurs pairs.

Je peux vous donner des exemples de cela. Par exemple, il y a environ 155 ingénieurs d'ascendance autochtone au Canada, et 55 d'entre eux ont étudié chez nous. Il y a une foule d'exemples analogues lorsqu'on examine les avocats, les médecins, les pharmaciens, les ergothérapeutes ou les physiothérapeutes. Ce genre de démarches ciblées est une approche dont nous pouvons montrer l'efficacité. Mais cela exige beaucoup de main-d'oeuvre et cela coûte de l'argent. Pour une raison qui m'échappe, au début des années 80, le gouvernement fédéral s'est retiré de cette initiative, et c'est notre province qui assume le fardeau.

Mais il est absolument nécessaire de créer un transfert distinct, car, bien sûr, les coûts sont élevés, et pour qu'on ait les moyens de s'offrir des instructeurs et du personnel de soutien et toutes ces autres choses que M. Visentin a mentionnées... Le monde appartient à Microsoft. Le coût du genre d'études liées au cyberspace que nos étudiants exigent est énorme, et il n'est question ici que d'un cycle au cours duquel on remplace le matériel tous les trois à cinq ans.

Le président: Laissons maintenant la parole à M. Axworthy.

L'hon. Lloyd Axworthy: Laissez-moi seulement répondre brièvement.

Je crois que les universités et les collèges ne contribuent plus à la mobilité sociale au pays. Le nombre d'étudiants issus de familles à faible revenu de partout au Canada, toutes proportions gardées, qui font des études supérieures n'a pas changé en dix ans. Je crois que nous avons vraiment perdu cette utilité publique. Cela tient en partie au fait que le cadre de financement mis en place ne répond tout simplement pas à ce genre de besoins.

L'autre facteur concerne le fait que les collèges et les universités n'ont pas la capacité. Par exemple, nous avons établi, dans le centre-ville de Winnipeg, un centre d'apprentissage autochtone doté d'un imposant programme d'informatique visant à aider les Autochtones à combler leurs lacunes au chapitre de l'utilisation d'ordinateurs, mais cette initiative est entièrement financée par le secteur privé, car il n'y a pas de fonds publics pour ce genre d'initiatives d'extension des services. Pourtant, nous savons que si nous pouvons briser ce cycle où 60 p. 100 de nos étudiants ne terminent pas leurs études secondaires, alors nous allons aider ces jeunes à accomplir davantage de choses, à toucher un meilleur revenu et à apporter une contribution personnelle accrue, ce qui va améliorer l'ensemble de l'économie.

C'est à cet égard, selon moi, que le système fait un peu défaut, et il faut trouver des solutions.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Savage.

Nous devons passer au prochain intervenant.

• (0945)

[Français]

Monsieur St-Cyr, vous avez quatre minutes.

M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ): Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse à Mme Szathmáry.

Dans votre mémoire, vous suggérez de créer un transfert dédié à l'éducation postsecondaire. Plusieurs organismes voués à l'éducation, aux étudiants et aux universités ont également fait cette suggestion. Ce qu'on demande souvent, c'est de hausser le montant présentement alloué à l'éducation, mais votre mémoire n'en parle pas.

Si on maintient simplement la même enveloppe, sans l'augmenter, et qu'on la consacre à l'éducation, en pratique, rien ne changera. Votre université endosse-t-elle la demande de hausse des transferts à l'éducation postsecondaire? Si oui, à quel niveau?

Dans votre mémoire, quand vous parlez de la création d'un transfert dédié à l'éducation postsecondaire, vous dites que c'est pour les fins suivantes:

[...] pour permettre aux universités de bâtir et de renouveler leur infrastructure et leur capital humain

Faut-il comprendre que les universités ne devraient pas se servir du transfert à d'autres fins, que ce soit pour l'enseignement ou pour toute autre raison? Vous pensez que cet argent ne devrait pas être utilisé à d'autres fins, n'est-ce pas?

[Traduction]

Mme Emöke Szathmáry: Je préfère parler anglais. Je n'ai pas réussi à trouver le canal destiné à l'interprétation, mais si je comprends bien votre question, vous voulez savoir à quelles fins nous utiliserions ce transfert distinct. C'est bien ça?

M. Thierry St-Cyr: Est-ce que vous l'augmenteriez maintenant, parce que si vous avez un transfert destiné à l'éducation et vous n'augmentez pas le montant...

Mme Emöke Szathmáry: Mais c'est ça, le problème, monsieur St-Cyr. Nous ignorons quelle part de l'argent actuellement versée dans le transfert est vraiment destinée à l'éducation postsecondaire. Avec un transfert distinct, nous le saurions. Et nous ne croyons pas qu'il y a suffisamment d'argent pour cela à l'heure actuelle. Nous serions bien en peine de vous dire si le problème est à l'échelon fédéral ou à l'échelon provincial.

[Français]

Le président: Excusez-moi, monsieur. Je suis désolé.

[Traduction]

Apparemment, nous connaissons des difficultés techniques à l'égard de l'interprétation. Entendez-vous l'interprète maintenant? C'est le canal un.

Poursuivons. Vous ne perdrez pas de votre temps pour cela, Thierry. Continuez.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Merci.

Je vais poursuivre avec M. Visentin de l'Université Brandon. Dans votre mémoire, vous dites qu'il faut s'occuper des infrastructures...

[Traduction]

Le président: Thierry, je crois que je vais reporter votre question pour un moment afin qu'ils puissent corriger le problème et vous permettre d'obtenir une réponse complète.

[Français]

Monsieur Dykstra, vous avez sept minutes.

[Traduction]

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous sommes certainement très heureux de l'accueil qui nous a été offert par les gens de Portage La Prairie. Je sais que nous allons probablement considérer cette visite comme le point saillant de la semaine. Alors, merci beaucoup de nous avoir accueillis.

L'un des thèmes importants qui ont été soulevés à maintes reprises au cours des audiences que nous avons tenues au cours des trois dernières semaines — et on en a beaucoup parlé ce matin — concerne la création d'un transfert distinct. Selon moi, l'un des principaux problèmes à cet égard consiste à tenter de négocier une telle chose avec les provinces, car, comme vous le savez tous, les provinces préféreraient que le gouvernement fédéral leur verse leur juste part — et davantage lorsqu'elles en ont besoin, et davantage lorsqu'elles le veulent. Mais la réalité, c'est qu'il sera extrêmement difficile de négocier et de conclure un accord sur cette question.

Je n'ai que sept minutes, alors j'apprécierais que vous répondiez très brièvement. Mais le genre de... [note de la rédaction: *difficultés techniques*]... universités ou la chambre ou les collèges pourraient offrir, pour ce qui est d'exercer des pressions sur les provinces, en particulier ici au Manitoba, pour qu'elles consentent à un accord dans le cadre duquel les fonds seraient affectés spécifiquement à cette fin.

L'hon. Lloyd Axworthy: Je vais formuler une suggestion. Je crois que, puisqu'il y a déjà un certain nombre de programmes de transfert — mais, comme l'a mentionné Emõke, ils sont quelque peu fragmentés —, il faudrait les consolider. Et je les assortirais d'un ensemble très clair de buts et de résultats escomptés. Je crois que ce qui nous fait défaut, dans le domaine des études supérieures, c'est l'établissement de cibles réelles qu'on pourrait mesurer convenablement, et la création d'une évaluation du rendement liée au nombre de diplômés qui déterminerait le montant du financement, chose qui pourrait être réservée aux étudiants à faible revenu ou de certains domaines. Je crois que cela nous permettrait de jeter les fondements d'un cadre national pour l'éducation postsecondaire, tant pour les collèges que pour les universités.

• (0950)

Le président: Laissez monsieur Visentin prendre la parole.

Souhaitez-vous répondre à la question sur le transfert distinct?

M. Louis Visentin: Sur le paiement de transfert distinct?

M. Rick Dykstra: Oui. Sur la façon de le faire fonctionner, sur la façon de mobiliser les provinces afin qu'on puisse mener les négociations à terme.

M. Louis Visentin: Nous essayons de faire aboutir les négociations depuis trente ans, et cela ne s'est pas produit. Je crois qu'il est temps que le gouvernement fédéral comprenne qu'il a un rôle à jouer au chapitre de l'éducation postsecondaire, et que ce rôle concerne la recherche et l'infrastructure. Il est bien possible que vous n'arriviez pas à conclure un accord, mais vous allez devoir vous fixer une sorte d'objectif — voilà ce que nous allons contribuer — et attribuer à cette contribution une fonction. Cet argent va servir à faire telle chose. Le rendement est une chose très difficile à mesurer. Je pourrai parler de cette question toute la journée.

Le président: Allons maintenant à Jeff Zabudsky de Red River, et donnons-lui une chance. Ensuite, nous céderons la parole à Emõke

M. Jeff Zabudsky: Je dirais que l'établissement de priorités constituerait un bon point de départ. Alors, au lieu d'avoir tout simplement un volet du transfert général, il y a un volet consacré à

l'éducation postsecondaire; on pourrait lui attribuer des priorités. Ces priorités pourraient concerner l'infrastructure, ces priorités pourraient concerner les peuples autochtones, ou les populations immigrantes. C'est donc un point de départ pour des négociations, on fixe des buts et, ensuite, on assortit ces buts de cibles.

Mme Emõke Szathmáry: Je crois certainement que les provinces vont adhérer à un tel projet lorsqu'elles reconnaîtront qu'il est dans leur intérêt de le faire. Ce qui me préoccupe davantage, c'est la question de la mesure du rendement, pour la raison suivante: les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tout le monde, et certains d'entre nous peuvent se retrouver le bec dans l'eau précisément parce que nous avons déjà déployé tellement d'efforts — par exemple, pour tenter de réparer notre infrastructure. Nous avons mené une vaste campagne de financement dans une province comptant 1,2 million d'habitants; nous avons recueilli 237 millions de dollars, mais, néanmoins, nous ne disposons toujours pas de l'infrastructure physique dont nous avons besoin pour être en mesure d'attirer des étudiants de l'extérieur de la province et de l'étranger. Comme je l'ai signalé à notre Chambre de commerce, par exemple, 5 700 étudiants qui fréquentent l'Université du Manitoba, comme c'était le cas l'an dernier, occasionnent des retombées économiques d'au moins 144 millions de dollars à Winnipeg. L'important, c'est que certaines choses soient réglées afin qu'on puisse agir comme moteur de l'économie provinciale, comme les établissements d'enseignement postsecondaires peuvent bien le faire.

Je crois, essentiellement, que le transfert distinct permet aux collèges et aux universités de faire ce qu'ils sont censés faire.

M. Rick Dykstra: Je suis d'accord. Je n'ai rien contre l'engagement à créer un transfert distinct. Mais si nous amorçons des négociations, je veux savoir que nous allons jouir du soutien de tous les intervenants afin qu'on puisse convaincre les provinces de participer à l'initiative.

Mme Emõke Szathmáry: Vous l'aurez.

M. Rick Dykstra: J'ai une question concernant le programme d'apprentissage. Je sais que c'est l'un des engagements que le gouvernement a pris pendant la campagne électorale, et c'était prévu dans son budget. Vous avez parlé un peu de la possibilité de l'améliorer. Pourriez-vous prendre quelques secondes pour nous fournir des précisions?

M. Jeff Zabudsky: J'envisage une amélioration à deux égards. Dans un premier temps, j'augmenterais la capacité afin qu'on puisse répondre à la demande actuelle. Nous avons examiné nos programmes de technologies et de métiers spécialisés avant la rentrée de septembre. Nous avons dû refuser l'admission à environ 1 000 étudiants qui voulaient s'inscrire à nos programmes, car nous n'avions pas la capacité nécessaire. Si une jeune personne qui termine ses études secondaires n'est pas admise au niveau postsecondaire, Dieu sait où cette personne va finir. Bien souvent, c'est à l'extérieur de notre province qu'elle va finir.

Dans un deuxième temps, j'améliorerais l'infrastructure existante. Il y a un besoin criant de moderniser la technologie. Comme vous le savez, l'industrie fait des progrès, la technologie a évolué, et nous n'avons pas été en mesure de suivre la cadence des progrès technologiques à l'égard d'un grand nombre de métiers spécialisés, dans le cadre de nos efforts de modernisation, au chapitre tant des technologies que de l'infrastructure physique, des bâtiments qui fuient et de la perte et de la dépréciation d'installations physiques.

Le président: Monsieur Starmer, vous aviez quelque chose à dire sur cette question.

M. Graham Starmer: Oui. Nous sommes d'accord avec Jeff. De fait, avec les Chambres de commerce du Manitoba, nous discutons actuellement avec le gouvernement provincial en vue de tenter de rétablir le programme d'apprentissage.

Mais il y a des obstacles. Certains des syndicats ont un intérêt particulier à veiller à ce que leur existence se perpétue. Nous avons du mal à composer avec certains de ces groupes qui sont réfractaires au changement, alors nous sommes d'avis que le gouvernement provincial et le conseil d'apprentissage indépendant doivent comprendre que nous devons moderniser nos méthodes et disposer d'un plus grand bassin d'apprentis. Ils doivent également comprendre que l'embauche d'un apprenti fait partie des coûts liés à l'exploitation d'une entreprise. C'est un fait qui n'est pas nécessairement toujours reconnu.

• (0955)

Le président: Merci, monsieur.

Nous poursuivrons avec Mme Wasylycia-Leis et nous retournerons ensuite à M. Saint-Cyr afin qu'il puisse utiliser le temps qu'il lui reste.

Vous avez sept minutes.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Merci, monsieur le président, et merci à vous tous d'être venus à Portage et de nous avoir offert un nouveau lieu pour tenir ces audiences au Manitoba.

Je crois que cela concerne tout le monde, et je me dois de poser la question. Je crois qu'il s'agit de faire des choix difficiles.

J'écoutais Trevor, et son discours reflète celui des chambres de commerce de partout au pays. Vous dites qu'il est possible de réduire à la fois la TPS et l'impôt sur le revenu des particuliers et toutes ces autres choses pour le secteur des entreprises, mais je pense que nous sommes probablement d'accord avec ce que disent nos universités et nos collèges. Vous avez également demandé sur la place publique de l'argent fédéral pour le canal de dérivation, des occasions d'expansion pour l'Agence de santé publique, du soutien pour la stratégie de porte d'entrée du Manitoba et du soutien pour le Musée canadien des droits de la personne.

Vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Êtes-vous prêt à renoncer pour un certain temps à ces réductions fiscales afin qu'on puisse se charger de ces éléments importants qui contribueront effectivement à créer un environnement plus compétitif?

M. Trevor Sprague: Je crois que ce qu'il faut retenir, c'est que les réductions fiscales et ses autres initiatives ne s'excluent pas. C'est notre opinion, et je crois que, si le passé est garant de l'avenir, l'argent nécessaire au financement de toutes ces autres priorités viendra d'une économie prospère et je crois qu'on ne peut avoir cela que lorsque les gens croient que leurs efforts, dans le climat d'investissement actuel, seront récompensés.

En général, les réductions fiscales ont, avec le temps, mené à un accroissement des revenus des gouvernements. Si vous regardez les gouvernements de partout au Canada ou aux États-Unis, à l'échelon fédéral ou à l'échelon des États, les gouvernements d'aujourd'hui encaissent des revenus bien supérieurs à ceux qu'ils touchaient dans le passé, au mérite...

Mme Judy Wasylycia-Leis: Oui, mais le problème, c'est que beaucoup d'argent empoché par les sociétés n'est pas réinvesti dans l'économie du pays. Même M. Drummond l'a dit.

Je passe à vous, monsieur Starmer. Votre mémoire est excellent. Vous décrivez cette merveilleuse stratégie relative à l'emploi, et vous

convenez également, je crois, du fait qu'il faut effectuer une sorte d'analyse de rentabilisation à l'égard des allègements fiscaux. Pourtant, vos recommandations sont plutôt simplistes, vous parlez d'un taux universel d'imposition des sociétés de l'ordre de 20 p. 100.

Comment pouvez-vous justifier cela dans le contexte actuel?

M. Graham Starmer: Vous savez, votre question ressemble beaucoup à celle d'un homme qui nous a parlé il y a cinq ou six ans - Paul Martin. À titre de ministre des Finances, il avait posé exactement la même question que vous.

Notre réponse, à l'époque...

Mme Judy Wasylycia-Leis: Il a opté non pas pour l'éducation, mais bien pour des réductions fiscales, et maintenant, nous payons la note.

M. Graham Starmer: Non, non, à cette époque, il ne s'était pas engagé particulièrement dans cette voie; le contexte a changé, vous savez.

De toute façon, c'est une question d'équilibre.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Certes, mais je ne vois pas en quoi votre proposition est équilibrée.

M. Graham Starmer: Ce que nous disons, c'est que lorsqu'on doit combler un besoin, dans le cas qui nous occupe, il s'agit de compétences, et il faut examiner la question et déterminer ce qui vient avant, il faut établir un ordre de priorité. Si les infrastructures universitaires s'effondrent autour de vous, alors vous n'allez pas acquérir de bonnes compétences pour l'avenir. Nous devons bâtir non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Mais c'est ce que je veux dire. Si l'éducation est la clé de notre avenir, et qu'on est confronté à des infrastructures délabrées et à un accès inadéquat pour les Autochtones, alors ces questions sont sûrement prioritaires.

J'aimerais demander aux représentants universitaires et collégial comment nous pourrions convaincre le gouvernement de faire cela. Le gouvernement libéral ne l'a pas fait. Lorsqu'il est question d'argent, la participation du gouvernement fédéral en matière d'éducation est inférieure à 10 p. 100. Comment pouvons-nous convaincre le gouvernement actuel, un gouvernement conservateur, de créer un transfert distinct et de contribuer davantage?

Jeff.

M. Jeff Zabudsky: Je commencerais par montrer au gouvernement que l'investissement dans l'éducation a des retombées économiques importantes. Notre collège a récemment mené une étude, avec un expert-conseil, fondée sur une méthode qui a fait ses preuves partout en Amérique du Nord, et cette étude montre que le revenu accru que touchent les personnes instruites, au collège ou à l'université, compense aisément les investissements effectués par les gouvernements, grâce aux impôts découlant de revenus accrus. Nous avons réussi à démontrer que le Red River College du Manitoba a occasionné un gain supplémentaire de l'ordre de un milliard de dollars, grâce aux salaires accrus et aux impôts payés par la suite.

Par conséquent, j'envisagerais la question du point de vue des retombées économiques et sociales pour les personnes instruites — on peut mentionner qu'elles sont plus saines, et toutes ces autres choses.

● (1000)

Mme Emöke Szathmáry: J'aimerais revenir à mon mémoire plus détaillé, où j'aborde cette question. Je vais vous lire l'extrait:

Pendant la récente campagne électorale fédérale, le programme conservateur s'assortissait d'un engagement à « retirer l'éducation postsecondaire du Transfert social canadien et [à] créer un transfert distinct pour l'éducation et la formation au Canada, pour veiller à ce que des fonds soient réservés à la formation et à l'éducation postsecondaires. »

Notre premier ministre a fait bonne figure pour ce qui est de tenir parole, et j'aimerais qu'il poursuive sur sa lancée et établisse le transfert distinct. Je crois qu'il est dans l'intérêt du Canada de faire cela.

J'ai l'intime conviction que chaque politicien provincial et chaque politicien fédéral devrait se rendre en Chine pour voir ce qui s'y passe au chapitre de l'éducation postsecondaire. Il n'y a pas de sensibilisation nationale au retard que nous allons accuser si la situation actuelle n'est pas corrigée.

Mme Judy Wasylycia-Leis: D'accord. Et je ne crois pas qu'on puisse effectivement éliminer la dette, comme le veulent les conservateurs, réduire de façon importante les impôts, comme Jim Flaherty prétend vouloir, et investir quand même dans l'éducation postsecondaire, comme vous voulez.

Alors, quels sont les choix, Lloyd, Louis ou même Lorne, puisque vous avez également formulé des recommandations à l'égard des dépenses? Si vous devez faire un choix difficile entre, comme le dit la Chambre de commerce, des réductions fiscales, la réduction de la dette, la réduction des dépenses gouvernementales et l'investissement dans des choses comme l'éducation et l'infrastructure, de quel côté penchez-vous?

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame.

Nous allons poursuivre avec M. St-Cyr. J'apprécie énormément la coopération de M. St-Cyr. Étant donné que nous avons des problèmes techniques, nous allons continuer en anglais.

[Traduction]

Nous espérons pouvoir régler ces problèmes techniques afin qu'un deuxième groupe de témoins puissent apprécier les belles paroles de M. St-Cyr.

Nous poursuivons donc, monsieur St-Cyr.

M. Thierry St-Cyr: Merci, monsieur le président.

Je reprends du début, car je veux m'assurer que vous comprenez mon propos et ma question. Je m'adresse à tous les représentants d'universités.

Nous avons entendu le témoignage d'un grand nombre de collèges, d'universités et d'associations étudiantes, et la recommandation qui revenait toujours sur le tapis consistait à augmenter le montant du transfert destiné à l'éducation — de fait, au niveau où il était avant les compressions de 1995 — et de tenir compte de l'inflation et de la croissance de la population étudiante, ce qui nous amenait à 4,9 milliards de dollars par année. C'était presque partout, dans toutes les provinces, au Québec et ailleurs.

Lorsque je regarde vos mémoires, on ne trouve pas de tels chiffres. Il n'y a même pas le mot « augmenter » lorsqu'il est question de transfert destiné à l'éducation. Vous parlez uniquement de créer un

transfert distinct. À l'heure actuelle, nous avons une somme d'argent destinée à la fois aux programmes sociaux et à l'éducation. De nous dire que votre recommandation consiste tout simplement à séparer ces deux éléments, ça ne coûte pas grand-chose. C'est probablement acceptable pour les conservateurs, mais cela n'injecte pas d'argent supplémentaire dans le système d'éducation.

Par contre, dans votre mémoire, vous nous dites, avec force détails, où l'argent devrait aller. À mon avis, ce n'est pas notre rôle, à titre de députés fédéraux, de faire cela. C'est une compétence provinciale.

Certains d'entre vous se contentent de parler du renouvellement de l'infrastructure et du capital humain. Encore une fois, je crois que c'est très beau tout ça, mais c'est aux provinces, aux collèges et aux universités qu'il incombe de décider ce qu'ils vont faire avec cet argent.

D'autres vont très loin, jusqu'à proposer la mise en place ou l'amélioration d'un programme d'apprentissage pour les collèges. Je ne vois vraiment pas pourquoi le gouvernement fédéral s'aventurerait dans cette voie — des fonds pour améliorer les installations et moderniser l'équipement, et des choses comme ça.

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de demander à notre comité de recommander tout simplement qu'on augmente le montant du transfert en matière d'éducation pour les provinces, et d'ensuite faire votre lobbying auprès de votre province?

● (1005)

M. Jeff Zabudsky: Je crois que le gouvernement fédéral devrait s'intéresser aux enjeux touchant les normes nationales en matière d'éducation, en raison de la possibilité de mobilité de la main-d'oeuvre. Je crois que nous ne pourrions convenir du fait que le gouvernement fédéral devrait se retirer complètement de la discussion relative à l'utilisation de ces fonds, car nous reconnaissons que cela doit faire l'objet de négociations avec la province.

Mais le but du transfert distinct, c'est qu'on peut ensuite définir exactement quel montant va à l'éducation postsecondaire. Nous sommes confrontés à un secteur des soins de santé très avide, et nous devons constamment lui faire concurrence. Ce serait déjà un bon point de départ que de savoir combien de cet argent du gouvernement fédéral est destiné à l'éducation postsecondaire. Certainement, la prochaine étape consisterait à faire passer ce financement aux niveaux d'investissement qu'il y avait pendant les années 90

Le président: Monsieur Axworthy.

L'hon. Lloyd Axworthy: J'aimerais seulement mettre les choses dans une perspective historique et vous soumettre rapidement quelques pensées.

Premièrement, à titre de personne qui a pris part aux négociations de 1995 sur le Transfert social canadien, je crois bon de vous signaler une chose. Nous parlons de rétablir le transfert, et, de fait, il a été rétabli, car les grandes universités, les quatre ou cinq grandes universités, avaient, à l'époque, exercé beaucoup de pressions afin que l'argent soit affecté à la recherche et à l'innovation, au FCI et à la technologie. C'est là que l'argent est allé, et c'est le lobby universitaire qui l'a demandé.

Avec un peu de chance, le TSC devait fusionner tous les éléments. Les compressions visaient manifestement à éliminer le déficit, mais la question qui s'impose à l'esprit est la suivante: comment peut-on rétablir ces fonds? À mon avis, et je l'ai déjà dit deux fois aujourd'hui, si on crée un transfert distinct, il doit être destiné aux domaines qui relèvent clairement de la compétence du gouvernement fédéral, comme l'éducation des Autochtones où il est clairement compétent, et je crois qu'on peut également commencer par l'offrir dans d'autres domaines où la responsabilité fédérale est claire.

Sur la question de l'hébergement — objet de mon deuxième commentaire —, je crois que les membres du comité seront intéressés d'apprendre que j'ai effectué des recherches, il y a quelques années, sur ce qui s'est produit dans notre pays après la Deuxième Guerre mondiale. Lorsque la génération issue de la Grande dépression, qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts, est revenue de la guerre — plus d'un million et demi de Canadiens sont revenus —, il y avait deux programmes fédéraux, soit un programme relatif à l'éducation postsecondaire et un autre pour le logement, et ces programmes nous ont permis de créer une classe moyenne au pays. C'était l'assise de l'évolution économique qui a permis à notre pays de la Dépression de devenir un pays de la classe moyenne. Il s'agissait de deux programmes nationaux intégrés de façon serrée à ceux des provinces et des municipalités. Il n'y en avait pas qu'un. Mais on peut aller dans n'importe quelle ville au pays et voir les maisons fournies aux citoyens dans l'après-guerre, ce qui a permis aux gens de devenir propriétaires. Les maisons leur ont été confiées, et ils sont devenus la classe moyenne. Et c'était la même chose avec l'éducation.

On offrait aux gens un intérêt dans le succès de leur pays — c'est tout ce qu'on faisait —, et je crois que c'est ce que nous devons envisager de faire maintenant. Je suis en faveur d'un transfert spécifique, mais assorti de cibles claires qui tiennent compte des responsabilités du gouvernement fédéral.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Pacetti, vous avez cinq minutes.

[Traduction]

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): L'an dernier, nous étions au Manitoba, et les gens de Portage la Prairie nous ont offert une hospitalité hors du commun. Merci, monsieur le président.

Merci à vous, les témoins. Il est toujours intéressant d'entendre de bons exposés.

Monsieur Starmer, je veux bien vous comprendre et m'assurer de ne pas mal interpréter ce que vous dites. Vous ne voulez pas que nous nous attachions à la productivité? Pourriez-vous préciser votre pensée? Cela n'a pas de sens, surtout à la lumière de ce que les autres témoins nous disent.

M. Graham Starmer: Ce que je dis, c'est que nous avons parlé à tous les économistes des banques, et qu'ils ont l'impression que la productivité du Canada est en chute libre. Ils appellent ça une crise

de productivité. Mon argument tient au fait que nous ne devrions pas nous attacher uniquement à la productivité, car elle est fonction d'un grand nombre de facteurs. Par conséquent, au lieu d'envisager la productivité avec des oeillères, nous devrions tenir compte d'autres enjeux en même temps.

M. Massimo Pacetti: Je crois que cela dépend de la définition de la productivité que nous utilisons. Si nous ne nous concentrons pas sur la productivité, alors cela donne l'impression que nous voulons tout saborder. Je ne comprends tout simplement pas.

C'est pourquoi nous sommes ici. Nous voulons accroître la productivité, et l'éducation est l'un des meilleurs moyens d'y parvenir.

• (1010)

M. Graham Starmer: C'est exact.

M. Massimo Pacetti: Cela m'amène à ma prochaine question, que j'aimerais poser à M. Axworthy.

Vous estimez que nous devrions investir dans la communauté autochtone, dont le taux de décrochage au secondaire est élevé. Au Québec, nous avons un réseau de cégeps. J'ignore comment cela fonctionne dans d'autres provinces. Mais au Québec, il y a une étape intermédiaire, une sorte de collège préuniversitaire. Si les jeunes décrochent au secondaire, l'université n'y peut rien. N'est-ce pas le problème des écoles secondaires? En quoi les universités ont-elles avantage à mettre en oeuvre un plan à cet égard?

L'hon. Lloyd Axworthy: Je suis d'accord avec votre analyse, et c'est pourquoi je crois que les universités et les collèges doivent participer davantage à l'élaboration d'une stratégie cohérente. Nous fournissons les ressources nécessaires pour dispenser l'éducation publique, de la maternelle jusqu'à la douzième année. Nous fournissons les enseignants, les ressources en matière de recherche, les systèmes de soutien.

Mon université travaille activement auprès d'enfants du noyau central de la ville — des enfants âgés de six, sept et huit ans. Nous commençons à leur enseigner des choses liées à la science et à la gestion environnementale, car c'est un besoin qu'on a cerné. Nous voulons faire deux choses: premièrement, offrir un ensemble de compétences que les écoles publiques ont du mal à enseigner; deuxièmement, sensibiliser les jeunes au fait qu'il est possible de faire des études universitaires ou collégiales. Ce sont les deux choses que nous pouvons faire. Si nous continuons de travailler en isolement — de la maternelle à la douzième année d'un côté, les collèges et universités de l'autre — nous sommes voués à l'échec.

M. Massimo Pacetti: N'y aurait-il pas moyen pour les universités de recruter et de mieux répondre à cette partie de leur besoin?

L'hon. Lloyd Axworthy: Nous sommes un établissement public et, par conséquent, une partie de notre mandat consiste à veiller à ce que le bassin de recrutement soit partagé de façon égale. Il s'agit, à vrai dire, d'une sorte de stratégie de prévention.

Si nous n'assurons pas une transmission efficace du savoir dans les villes et villages du Manitoba et de la Saskatchewan, nous devons composer avec de graves crises économiques et sociales. La situation est à ce point urgente.

Mme Emöke Szathmáry: Concernant le même enjeu, laissez-moi vous donner un exemple. Les programmes d'accès sont un moyen pour les adultes d'aller à l'université. Nous appliquons les mêmes critères d'admission qu'à tout étudiant adulte — dans notre cas, il s'agit de personnes âgées d'au moins 21 ans. Ce qui importe, c'est qu'on applique les mêmes normes et qu'il n'y ait aucune stigmatisation.

Pour ce qui est des programmes exécutés dans le noyau central de la ville, mentionnés par M. Axworthy, nous avons fait ce genre de chose, à nos frais, dans certaines réserves: 85 ateliers l'an dernier, L'an prochain, nous nous attendons à en tenir 90 pour les jeunes de la neuvième année jusqu'à la douzième année. C'est une invitation ouverte à toutes les écoles secondaires autochtones de la province — et elles sont nombreuses —, dont certaines sont situées dans des localités éloignées.

Nous avons besoin d'argent pour réaliser notre mandat en deux volets.

M. Massimo Pacetti: C'est ce que je voulais entendre.

M. Louis Visentin: Vous parlez de la bonne chose — l'accès — aux mauvaises personnes. Les périodes cruciales sont de la naissance jusqu'à six ans, et de la maternelle jusqu'à la cinquième année. Ce n'est pas de la maternelle jusqu'à la douzième année. Si vous suivez les travaux de Fraser Mustard, avez des enfants et vivez dans une réserve, concentrez-vous sur ces groupes d'âge. Nous avons besoin de la participation des universités pour mettre au point des programmes destinés aux enfants de six ans et moins. C'est là que commencent les vrais problèmes liés aux capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Vous parlez de la bonne chose aux mauvaises personnes.

Le président: Merci, monsieur.

Écoutons maintenant M. Del Mastro. C'est à vous.

Mesdames et messieurs, nous allons maintenant limiter les interventions à quatre minutes, afin que tout le monde qui a une question à poser puisse le faire.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Je dois parcourir en quatre minutes les enjeux que je souhaitais aborder en cinq, alors j'invite tous les témoins à répondre très rapidement.

Monsieur Sprague, êtes-vous d'avis que la création d'un contexte commercial plus dynamique est incompatible avec l'investissement dans l'éducation?

M. Trevor Sprague: Certainement pas. De fait, je crois que les deux vont très bien ensemble.

M. Dean Del Mastro: Lorsque le climat commercial est positif, les gouvernements touchent souvent — de fait, ils touchent presque toujours — des recettes fiscales accrues, n'est-ce pas?

M. Trevor Sprague: Certainement.

M. Dean Del Mastro: Donc, un taux d'imposition inférieur ne correspond pas nécessairement à des recettes gouvernementales inférieures. Merci.

Le budget de 2006 s'intitulait « Cibler les priorités », et, parmi les choses que nous avons prévues dans le budget, il y avait l'éducation. Nous avons effectivement parlé de la création d'un transfert distinct, et nous avons également parlé de la mise en valeur des métiers spécialisés.

Je reviens à M. Axworthy, car je crois que sa proposition est très intéressante. Cette année, le ministère des Affaires indiennes va dépenser environ neuf milliards de dollars. Vous proposez un programme plutôt modeste de 60 millions de dollars pour l'éducation. Estimez-vous qu'un tel investissement pourrait fonctionner à l'échelle du pays?

• (1015)

L'hon. Lloyd Axworthy: Je reprends. Puisque notre pays est si diversifié, il est vraiment sensé de se donner toute la souplesse voulue pour cibler les besoins particuliers, région par région, mais il faut gérer tout ça. J'ai effectivement parlé d'établir des objectifs, car,

lorsqu'on envisage ces divers éléments dans leur ensemble, on peut dire qu'on a réussi, par exemple, à augmenter de 5 000 le nombre d'étudiants autochtones inscrits cette année. Ce groupe affiche actuellement un retard de 30 000 étudiants par rapport à la population non autochtone.

C'est à cet égard que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important, mais il doit s'agir d'une démarche très ciblée, et c'est là que la coopération avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales entre en jeu.

M. Dean Del Mastro: Merci.

Madame Szathmáry, lorsque les organismes d'étudiants témoignent devant notre comité, lorsqu'ils parlent du transfert ciblé, ils l'envisagent sous l'angle d'une réduction des frais de scolarité, des coûts qu'ils doivent assumer. Lorsque nous parlons à des universités, elles nous parlent d'investissements dans les infrastructures et la recherche et de la capacité d'offrir à leurs étudiants de meilleurs programmes et une meilleure éducation. Ces choses sont-elles compatibles, ou est-ce qu'il faut choisir l'un ou l'autre?

Mme Emöke Szathmáry: Je crois qu'il est très important pour les parlementaires de comprendre que la FCEE, premier organisme en importance au pays, aimerait plutôt qu'on élimine tout simplement les frais de scolarité.

J'estime pour ma part que l'étudiant tire avantage directement d'une formation universitaire, comme l'illustrent de nombreuses études, tout comme la société. Je n'appuie pas l'opinion selon laquelle les étudiants ne devraient pas assumer une part du coût de leurs études, lesquelles sont tout à leur avantage.

M. Dean Del Mastro: Je suis d'accord sur ce point. Je peux dire que si je n'avais pas investi dans mes études, je ne les aurais probablement pas apprécies.

Monsieur Visentin, vous avez aussi parlé d'infrastructure.

M. Louis Visentin: Je crois qu'il y a un équilibre. Les frais de scolarité imposés aux étudiants n'ont pas vraiment changé depuis les années 90.

M. Dean Del Mastro: Alors, vous êtes d'avis que l'argent devrait plutôt aller à l'infrastructure, que les universités ou les collèges devraient pouvoir disposer de cet argent comme ils l'entendent.

Mme Emöke Szathmáry: N'oubliez pas que ce sont les établissements qui fixent les frais de scolarité. Dans notre province, à l'heure actuelle, les frais de scolarité sont les mêmes depuis 1999, à la demande de la province. Les statistiques nationales ne sont pas exactes. Il y a des écarts importants d'une province à une autre. Je vais vous donner un exemple. Si nous pouvions exiger les mêmes droits de scolarité que l'Université de la Saskatchewan, nous pourrions compter sur 28 millions de dollars de plus dans notre budget annuel.

L'hon. Lloyd Axworthy: Pourrais-je faire un commentaire sur les frais de scolarité? J'inviterais le comité à envisager la possibilité d'alléger le fardeau croissant imposé au régime de prêt et de créer des programmes de bourses ciblées afin qu'on puisse commencer à cibler les étudiants qui en ont vraiment besoin. Je crois que c'est vers cela que nous devrions tendre.

Le président: Je regrette, nous devons poursuivre.

Je vais seulement me permettre de vous raconter brièvement l'anecdote suivante: si je n'avais pas eu à payer mes frais de scolarité, à assurer ma subsistance et à me déplacer pour me rendre à l'Université de Brandon, je n'aurais jamais été contraint de prendre un emploi comme arbitre de basket-ball, ce qui m'a préparé pour mes fonctions actuelles.

Passons maintenant à M. St-Cyr.

M. Thierry St-Cyr: Merci.

Ma question est pour M. Starmer, de la Chambre de commerce du Manitoba.

J'ai lu votre mémoire, et j'ai également entendu le commentaire de Dean selon lequel une baisse d'impôt ne correspond pas nécessairement à une baisse des revenus pour le gouvernement. Je crois que cette théorie conservatrice est née pendant les années Reagan, aux États-Unis. De fait, ce n'est que ça: une théorie. En réalité, cela ne fonctionne pas. Cette expérience s'est soldée par un échec social et économique lamentable. La classe moyenne a été très durement touchée sur le plan économique, et le déficit du gouvernement américain a monté en flèche pendant ces années.

Alors, je me demande bien comment on peut encore laisser entendre une telle chose.

J'ai lu votre mémoire. Par exemple, vous suggérez de faire passer à 150 000 \$ le seuil à partir duquel on applique le taux d'imposition maximum. Je me demande bien en quoi cela améliorerait notre économie. Nous savons que si nous offrons des allègements fiscaux aux personnes à faible revenu, la majeure partie du revenu supplémentaire ira à la consommation de biens et services, car le budget de ces personnes est si serré qu'elles ne peuvent faire autrement que dépenser cet argent supplémentaire. Lorsqu'on offre les mêmes allègements fiscaux à des personnes plus aisées, la plupart du temps, l'argent est mis de côté dans des régimes d'épargne et des choses comme ça.

Alors, n'est-ce pas essentiellement une façon de mettre plus d'argent dans les poches des plus nantis, sans vraiment influencer sur notre productivité?

• (1020)

M. Graham Starmer: Selon moi, si vous changez cela — et, comme vous pouvez le voir, il s'agit d'un changement de 0,3 milliard de dollars — l'argent qui va dans les poches de ces personnes finit, de fait, par être investi, car vous constaterez qu'un grand nombre de nos dirigeants de sociétés, les PDG, réinvestissent leur argent dans d'autres entreprises, et font tourner l'économie.

Ce à quoi nous voulons en venir, c'est que, lorsqu'on envisage de réduire certains impôts ou taxes, il faut évaluer l'incidence sur l'emploi. Nous avons rencontré le ministre des Finances du Manitoba, et nous avons tenté de le sensibiliser au fait qu'on ne peut prendre de l'expansion si on doit composer avec des taxes ou des impôts qui tuent l'emploi.

M. Thierry St-Cyr: Eh bien, je suis d'accord avec cela. Alors, serait-il plus utile de prendre ces 300 millions de dollars et, au lieu de réduire le seuil pour les personnes les mieux nanties, de simplement prendre des mesures d'investissement plus intéressantes, comme l'amortissement — comment dit-on cela en anglais?

Une voix: *Depreciation.*

M. Thierry St-Cyr: *Depreciation.*

Cela permet vraiment à l'investissement d'avoir des retombées, car on fait en sorte que ce soit un allègement fiscal qu'on offre aux entreprises, afin qu'elles puissent investir dans leur avenir et dans

l'avenir de l'économie. Mais, franchement, si on offrait un allègement fiscal à un PDG américain qui vient ici pour diriger Motorola... Je travaillais chez Motorola autrefois. Quand ces gens terminent leur mandat, ils retournent aux États-Unis. Ils ne font rien ici.

Ne croyez-vous pas que cela serait plus productif?

M. Graham Starmer: Non.

[*Français*]

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

[*Traduction*]

D'accord, passons maintenant à Michael Savage.

M. Michael Savage: Merci encore.

Je reviens à la question du transfert ciblé. À mon avis, il y a deux choses. Premièrement, la principale recommandation que le comité devrait soumettre au gouvernement devrait porter sur la façon de corriger le problème de l'éducation postsecondaire.

Deuxièmement... Nous avons ici quatre personnes qui représentent des établissements prestigieux, alors je veux votre opinion à cet égard. Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'essaierai d'être le plus spécifique possible.

Judy a signalé que la contribution du gouvernement fédéral en matière d'éducation postsecondaire est tombée en deçà de 10 p. 100. De fait, sa contribution est demeurée constante, et ces chiffres sont tirés du document budgétaire produit par le gouvernement, mais cette contribution est tirée du transfert versé aux provinces. Lloyd a signalé qu'une partie de cet argent va à la recherche. Nous avons établi les bourses du millénaire, les bons d'études, et ce genre de chose. Alors, si nous avons un transfert ciblé... j'ai soulevé cette question à l'occasion du congrès d'orientation libéral, en mars dernier, et j'ai réussi à la faire considérer comme une résolution prioritaire. Alors, je suis en faveur de la création d'un transfert ciblé.

J'ai deux préoccupations. L'une d'elles tient au fait qu'un transfert ciblé n'aide en rien à combler les écarts entre une province comme la Nouvelle-Écosse et une province comme l'Alberta, laquelle peut se permettre beaucoup plus de choses à l'heure actuelle que la Nouvelle-Écosse. S'il s'agit de transferts ciblés établis en fonction du nombre d'habitants, alors je suppose que cela ne va pas combler l'écart. D'ailleurs, un tel transfert ne nous aidera pas plus à cibler des aspects problématiques, comme les communautés autochtones du Manitoba et de la Saskatchewan.

Au risque de m'acharner inutilement, j'aimerais essayer de vous soutirer de brèves recommandations. Si on a le choix entre un transfert ciblé... Et il n'est pas du tout facile de négocier avec les provinces. Nous l'avons fait dans le domaine de la santé, mais cela c'est fait au prix de pleurs et de grincements de dents. On a le choix, donc, entre un transfert ciblé dans le cadre duquel on consent aux provinces une part importante de contrôle, et une situation où le gouvernement fédéral dit qu'il va continuer d'investir dans la recherche et l'innovation et qu'il va aider directement les étudiants, en particulier, comme l'a déclaré M. Axworthy, dans le but non pas de réduire les frais de scolarité en général, mais bien d'aider spécifiquement les Autochtones, les familles à faible revenu et les personnes handicapées du Canada.

J'aimerais entendre votre opinion. Commençons avec Jeff.

M. Jeff Zabudsky: Je recommanderais la première option plutôt que la dernière, c'est-à-dire la création d'un transfert ciblé pour les provinces, la tenue de négociations avec ces dernières, et la tenue de consultations avec les établissements en vue de fixer des cibles et des buts, des objectifs liés aux intérêts nationaux, des normes nationales. De nombreux objectifs liés à l'accroissement des compétences chez les Autochtones sont vraiment dans l'intérêt du pays.

M. Michael Savage: Laisseriez-vous telles quelles les bourses du millénaire et la recherche, ou est-ce que vous les annuleriez et laisseriez les provinces décider?

• (1025)

M. Jeff Zabudsky: Je ferais... [note de la rédaction: difficultés techniques]

L'hon. Lloyd Axworthy: J'ai un commentaire.

Un transfert ciblé peut prendre plusieurs formes. Premièrement, il peut s'agir d'un transfert de base fondé non pas sur le nombre d'habitants, mais bien sur une série de critères. Deuxièmement, le transfert pourrait s'assortir d'un volet clairement destiné à fournir un soutien du revenu aux étudiants qui en ont besoin. Troisièmement, il pourrait s'agir d'un transfert fondé sur les priorités cibles que le gouvernement fédéral pourrait fixer à l'égard de ses propres responsabilités, c'est-à-dire les aspects qui relèvent de la compétence fédérale. Enfin, on pourrait créer un transfert ciblé assujéti à une formule qui lui est propre.

Le président: Louis, voulez-vous dire quelque chose?

M. Louis Visentin: Je crois que la création d'un transfert ciblé est souhaitable, dans la mesure où on l'assortit de cibles. En 1983, le gouvernement libéral de l'époque avait annoncé le lancement d'une stratégie de recherche relative à la biotechnologie. Nous n'avions pas d'industrie biotechnologique au pays. Le gouvernement a ciblé à la fois l'infrastructure physique et la mise en valeur de l'expertise humaine. Nous avons maintenant au pays 500 sociétés qui n'étaient pas ici en 1983. Par conséquent, ce genre d'activités ciblées est possible.

Le gouvernement avance que c'est dans cette voie qu'il veut se lancer, mais ensuite il dit aux universités qu'il a besoin de tant d'argent pour l'infrastructure, de telle somme pour la formation, et de telle somme pour cibler les Autochtones et favoriser leur accès à l'éducation. Mais nous avons besoin de cibles précises pour nous faire une idée de ce que nous voulons faire et pour veiller à ce que la stratégie soit exécutée.

Le président: Passons maintenant au dernier intervenant pour ce groupe de témoins, c'est-à-dire M. Tweed.

Soyez le bienvenu, monsieur.

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être ici aujourd'hui.

Il s'agit de ma première séance prébudgétaire, et ce que je retiens, c'est que le gouvernement fédéral, au cours des dernières années, s'est engagé dans des négociations avec les provinces, les universités, les municipalités et les villes. Je crois que nous en sommes au point où les responsabilités et le pouvoir de décider où le financement devrait aller et comment on devrait en disposer sont si floues que nous ne comprenons plus vraiment comment le financement fait son chemin et comment on le dépense.

De nombreuses personnes auxquelles j'ai parlé craignent d'abord et avant tout que, lorsqu'on annonce le transfert de fonds aux provinces, une somme équivalente soit retranchée du budget

provincial actuel et qu'on y substitue le montant consenti par le gouvernement fédéral.

Je crois que ce genre de pratique met en relief la nécessité de cibler le financement. Il y a continuellement des conflits de compétence avec les provinces. On l'a constaté dans la récente annonce du gouvernement précédent en matière de santé: 41 milliards de dollars sans reddition de comptes ni présentation de résultats permettant de déterminer si l'argent a vraiment donné les résultats escomptés.

Ma question pour vous tous — et je crois qu'on peut y répondre très brièvement — est la suivante: Convenez-vous du fait qu'il faut préciser les responsabilités du gouvernement fédéral et des autres intervenants et veiller à ce que les responsabilités de chacun soient maintenues?

Mme Emőke Szathmáry: Je suis d'accord avec cette idée, et je crois que la dichotomie mise de l'avant par M. Savage est erronée. Je ne crois pas qu'un tel recul soit possible à l'égard de la recherche, surtout lorsqu'on parle de transfert de technologie dans les quatre principaux domaines au Canada qui sont considérés comme particulièrement importants.

Mais, selon moi, en ce qui concerne la principale mission des universités, c'est-à-dire la transmission du savoir — mon université a une double mission, soit de faire de la recherche et de transmettre le savoir de façon générale — la définition est floue. Si nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour assumer cette responsabilité principale de la transmission du savoir, alors nous n'avons même pas de gens pour faire de la recherche. Je crois vraiment que vous avez bien décrit la situation.

Pour ce qui est des mesures à prendre à l'égard des secteurs ciblés, et ainsi de suite, on peut procéder d'un certain nombre de façons, mais je crois que le financement destiné à la recherche doit, à tout le moins, être maintenu, mais qu'il faut, dans ce cas, délimiter clairement la responsabilité de l'établissement à l'égard de sa mission qui consiste à transmettre le savoir.

M. Graham Starmer: J'ai tendance à être tout à fait d'accord avec cela. Lorsque nous parlons aux nombreux organismes et groupes sans but lucratif qui reçoivent du financement d'une multitude de sources, ils ont souvent l'impression que les balises ne sont pas claires. Cela s'applique non seulement à l'éducation, mais à de nombreux autres domaines, et je crois que les balises doivent être très claires.

• (1030)

M. Lorne Boguski: J'étais très intéressé par la discussion avec les représentants des universités sur les besoins de ces établissements. J'évolue dans le domaine de l'éducation depuis environ 40 ans.

Mais n'oublions pas que ces étudiants doivent venir de quelque part. Ils viennent des municipalités, et on demande continuellement aux municipalités d'en faire toujours plus pour leurs citoyens. Nous nous chargeons de choses comme veiller à ce qu'ils aient de l'eau potable et nous nous intéressons à leurs loisirs, à leur bien-être, à leur santé, au recrutement de médecins, au développement économique — toutes ces choses. Nous voulons que nos étudiants reviennent dans nos collectivités. Ils seront instruits, certes, mais ils doivent revenir au bercail et, les municipalités doivent avoir quelque chose à leur offrir.

Voici ce que nous demandons: nous avons besoin d'un financement à long terme prévisible qui permettra aux municipalités de faire les choses qu'elles doivent faire pour veiller à ce que leurs jeunes reviennent. C'est extrêmement important. C'est l'unique message que nous voulons vous transmettre. Nous avons besoin d'une source de financement à long terme prévisible, comme la taxe sur l'essence. C'est un excellent programme. Nous tenons à ce que cette initiative se poursuive, et à ce qu'il y en ait d'autres du genre.

Le président: Merci, monsieur Tweed.

Je tiens à remercier tous les témoins des bons exposés qu'ils ont présentés. Nous vous remercions d'avoir consacré votre temps et vos efforts à l'audience d'aujourd'hui.

J'invite le prochain groupe de témoins à venir s'installer, et à prendre la place des témoins qui nous quittent.

Nous prendrons une pause de cinq minutes seulement. Nous reprendrons ensuite.

• (1035)

Le président: Reprenons.

Nous donnons la priorité à nos témoins. Je tiens d'ailleurs à souhaiter la bienvenue à nos témoins, et à les remercier d'avoir pris le temps de venir témoigner et de s'être donné la peine de rédiger un mémoire. Merci de nous donner l'occasion de participer avec vous à la formulation de recommandations en vue du prochain budget fédéral. C'est merveilleux de vous voir. C'est un grand jour, et nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Nous vous prions de respecter le temps qui vous est consenti pour vos exposés, car nous voulons veiller à ce qu'il y ait suffisamment de temps pour des discussions avec les témoins par la suite, et aussi parce que certaines de ces personnes, croyez-le ou non, après avoir parcouru 10 000 milles en avion cette semaine, doivent retourner à la maison pour la fin de semaine de l'Action de grâce. Alors, nous allons commencer dès maintenant et nous y mettrons.

Nous commençons par Donna Riddell, de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Soyez la bienvenue, Donna. Vous avez deux minutes et demi. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera qu'une minute, ce qui m'évitera de vous interrompre en pleine phrase. Lorsque je vous signalerai que votre temps est presque écoulé, je vous suggère de conclure votre exposé, et nous passerons à quelqu'un d'autre, afin que tout le monde ait sa chance.

Merci, Donna, et soyez la bienvenue.

• (1040)

Mme Donna Riddell (Manitoba, Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance): Bonjour.

Merci de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui. Je m'appelle Donna Riddell. Je vis à Miami, au Manitoba, avec mon mari et mes quatre filles. Je suis également représentante du conseil d'administration de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance.

La prestation de services de garde à l'enfance de qualité soutient les enfants, les familles, les collectivités et l'économie, et améliorera la position concurrentielle du Canada parmi ses pairs. Je suis ici pour vous dire que les services de garde dans les régions rurales du centre du Manitoba aident effectivement nos familles. Les services de garde sont essentiels à ma famille. En 1996, mon mari était travailleur autonome, et je devais retourner sur le marché du travail. Je devais trouver un service de garde pour mes deux filles. J'ai essayé un service de garde en milieu familial et, même si certaines familles ont

eu la chance de trouver des gens compétents, ce n'était pas mon cas. J'ai engagé une personne pour qu'elle vienne chez moi, et cela manquait de constance: il y avait trois personnes différentes qui s'occupaient de mes enfants à tour de rôle.

J'ai discuté avec d'autres parents à Miami, et nous avons constaté que notre localité avait besoin d'une garderie. Cela a mené à la conception et à l'établissement de la Miami Children's Facility. Dirigé par un conseil d'administration local, cet établissement, qui mise sur un modèle intégré de prestation de services, continue de prospérer. Depuis ses tout débuts, il est crucial pour cet établissement de dispenser des services complets aux familles dont les parents travaillent ou restent à la maison. La prestation de services de garde à l'enfance de qualité avec un horaire souple étendu, des ressources familiales et des programmes de pré-maternelle ne sont que quelques exemples des priorités de cet établissement.

De nombreuses autres collectivités rurales ont mis au point leur propre programme de services de garde à l'enfance adapté à leurs besoins. Grâce aux subventions, aux dons de terrains et au soutien des municipalités et des banques, et à la chance, elles ont réussi. Il y a des familles qui se sont établies dans une collectivité rurale parce que de tels services de garde à l'enfance étaient offerts.

Les entreprises communautaires ont pu s'assurer une main-d'œuvre plus stable, les agriculteurs ont pu poursuivre leurs activités en toute sécurité, les centres fournissent des occasions d'emploi, les employés ont la possibilité de perfectionner leurs compétences en tirant avantage de la formation, des conseils d'administration bénévoles perfectionnent également leurs compétences, et les enfants des régions rurales méritent qu'on offre des services d'éducation de la petite enfance. Les programmes de garde d'enfants de qualité procurent de nombreux avantages au chapitre du développement de l'enfant. Toutefois, on ne pourra bénéficier de ces avantages qu'au moyen d'une stratégie d'investissement public ciblée qui permettra de veiller à ce que les familles aient accès à des services de qualité. L'Initiative sur les places en garderie ne fonctionnera pas dans les régions rurales. Les collectivités rurales n'ont pas d'entreprises disposées à tirer avantage d'allègements fiscaux pour créer de nouvelles places en garderie, ou capables de le faire.

Il faut une mise de fonds pour les programmes de garde d'enfants en milieu rural. Il faut couvrir les coûts d'exploitation permanents, surtout dans les collectivités rurales, afin qu'on puisse compenser les variations saisonnières au chapitre de l'inscription. L'offre de subventions aux familles en milieu rural est cruciale. L'économie agricole, comme vous le savez bien, est plutôt misérable; de plus, il arrive assez souvent que les revenus soient plus bas dans le contexte rural.

Par conséquent, l'ACPSGE demande au gouvernement fédéral d'adopter les recommandations qu'elle a formulées dans son mémoire concernant le rétablissement et l'accroissement du financement soutenu à long terme consenti aux provinces et aux territoires, l'adoption de lois pour remplacer les mesures d'incitation à l'investissement dans les places en garderie par des transferts ciblés aux provinces et aux territoires, et la fourniture de soutiens du revenu efficaces pour les familles canadiennes

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé, madame Riddell. Excellent.

Nous passons maintenant à Trait d'union et Debra Mayer. Soyez la bienvenue.

Mme Debra Mayer (chef de projet, Specialink): Merci beaucoup.

Puisque je vais parler rapidement au cours des deux minutes et demie qui me sont consenties, j'espère que vous aurez l'occasion de lire notre mémoire dans son intégralité.

Je veux mettre en lumière cette grande ironie où, à une époque marquée par la croissance des pénuries de main-d'oeuvre, on écarte doublement une tranche importante de la population canadienne qui est vaillante et prête à travailler. Pour vous aider à comprendre, je vais vous raconter une histoire qui remonte à très longtemps.

Mon oncle Morris a été placé dans l'établissement local de Portage La Prairie à l'âge de 12 ans, contre la volonté de ma grand-mère. Elle était immigrante, et son mari l'avait abandonnée avec ses trois enfants à une époque où l'aide sociale, les services de garde à l'enfance et l'intégration communautaire n'existaient pas. Le médecin a dit de le placer lorsqu'il était bébé, mais ma grand-mère a tenté pendant des années de le garder à la maison avec elle, pendant qu'elle travaillait dans une usine pour faire vivre sa famille. À mesure que mon oncle a grandi, il était plus difficile de subvenir à ses besoins, et il n'y avait pas d'aide dans la collectivité. C'était pendant les années 30, et il est venu vivre ici, à Portage La Prairie, en 1942.

J'ai passé les six dernières années à travailler pour Community Living Manitoba avec les parents d'enfants atteints de déficience intellectuelle et les intervenants en petite enfance qui prennent soin de leurs enfants. Au cours de la dernière année, j'ai travaillé pour Trait d'union, le Réseau national pour l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en services de garde, où nous entendons continuellement l'histoire de parents ayant des enfants handicapés, comme cette mère célibataire de Whitehorse qui a dû abandonner un programme de formation qui lui aurait permis de subvenir à ses besoins parce que le programme de services de garde ne pouvait répondre aux besoins de son enfant relativement à l'introduction d'un cathéter. Une autre collectivité nordique a perdu son seul médecin parce qu'elle ne pouvait combler les besoins particuliers de son enfant.

Nos recherches montrent qu'un pourcentage important de parents d'enfants handicapés sont sans emploi, sous-employés ou employés à temps partiel en raison des exigences liées au handicap ou à l'état de santé de leur enfant. Parmi les parents interrogés, 39 p. 100 déclarent que cela a influé sur leur situation d'emploi. Quarante-six pour cent disent que cela a influé sur leur horaire de travail. Soixante-huit pour cent refusent de faire des heures supplémentaires. Soixante-quatre pour cent des familles biparentales dont un parent ne travaille pas signalent que les besoins particuliers de leur enfant constituent le principal facteur lié au chômage de ce parent. L'emploi de la mère est beaucoup plus susceptible d'être touché par le besoin de soins et de soutien de l'enfant et par les aspects supplémentaires dont il faut tenir compte pour établir l'équilibre entre la carrière et la famille.

Nous pouvons aider ces familles à surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées sur le marché du travail, et dispenser à leurs enfants des services adaptés d'éducation de la petite enfance. Mais Trait d'union recommande que, à cette fin, le gouvernement fédéral oriente en priorité ses investissements sur l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers afin qu'on puisse combler les besoins en matière de développement social et les aspirations des enfants handicapés et de leur famille. Nous encourageons également le gouvernement à élaborer des politiques qui influenceront sur la disponibilité des services et sur l'accès des enfants et de leurs parents à ces services, ainsi que des politiques permettant de veiller à ce que tous les programmes soient physiquement accessibles et dotés d'installations appropriées.

Dans le budget pour 2007, nous vous encourageons à laisser tomber les mesures fiscales et à vous concentrer sur des dépenses de programme pluriannuelles axées sur la petite enfance. Et nous vous demandons de suivre l'impact de vos décisions, en particulier à l'égard des indicateurs suivants: le nombre d'enfants ayant des besoins particuliers qui sont inscrits à un programme de garde; les preuves d'intégration fructueuse des enfants, en fonction de l'ampleur de leurs besoins et leur niveau de déficience; le nombre de centres qui acceptent les enfants handicapés. Nous savons qu'environ 40 p. 100 des centres au Canada ne sont pas en mesure d'accueillir des enfants handicapés en raison d'un manque de ressources; nous constatons qu'un nombre élevé d'enfants ayant des besoins particuliers se font refuser ou sont expulsés de programmes de garde en raison d'une grave pénurie de ressources dans le système. Enfin, nous vous demandons de mesurer les indicateurs qui tiennent compte de la qualité et de l'amélioration de la qualité dans le temps afin que nous puissions vraiment évaluer l'impact à long terme des décisions stratégiques.

Merci.

• (1045)

Le président: Très bien, c'est très intéressant. Merci.

Accueillons maintenant Susan Prentice, qui est ici pour témoigner au nom de la Child Care Coalition of Manitoba. Soyez la bienvenue, Susan.

Mme Susan Prentice (membre, Comité directeur, Child Care Coalition of Manitoba): Merci. Bonjour.

Je suis triplement habilitée à vous parler aujourd'hui: tout d'abord, je suis mère de deux enfants, âgés de huit et de dix ans; ensuite, je suis sociologue à l'Université du Manitoba, et je travaille dans le domaine des politiques relatives aux services de garde d'enfants; enfin, je suis membre actif de la Child Care Coalition, organisme regroupant un large éventail d'intervenants.

J'aimerais parler du mémoire que nous avons présenté, et j'espère que vous avez eu l'occasion de le lire. Je vais formuler un argument conceptuel et un argument pratique qui découlent de notre mémoire.

Je ne vais qu'exagérer un peu si je vous signale que nous ne finançons pas les soins de santé au Canada en donnant à tous les citoyens leur part du budget destiné à la santé, que nous ne finançons pas la voirie en donnant à tout le monde suffisamment d'asphalte pour recouvrir quelques kilomètres de route, et que nous ne veillons pas à la lutte contre les incendies et à la sécurité en matière d'incendie en remettant à tout le monde de l'argent pour qu'il s'achète son propre boyau d'arrosage, mais le gouvernement actuel avance que ce serait peut-être une façon de bâtir un système de service de garde — verser 100 \$ à tous les parents d'enfants âgés de moins de six ans.

À vrai dire, je suis plutôt enthousiaste lorsqu'il est question d'allocations familiales. Je suis déçue qu'elles aient disparu au début des années 90, et je suis heureuse d'assister au retour d'une forme d'allocations familiales. Mais le programme d'allocations familiales qui a été mis de l'avant dans le but de donner un choix ne permettra pas de bâtir un réseau de services de garde pour les Canadiens, malgré l'Initiative sur les places en garderie, dont nous allons peut-être parler.

Je veux vous parler de l'un des problèmes pratiques découlant de cette approche conceptuelle. Il y a deux ans, le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada a consenti du financement à la Child Care Coalition pour qu'elle effectue des études sur l'impact économique social. Nous nous sommes penchés sur l'impact des services de garde d'enfants à Winnipeg.

Maintenant, avec un financement supplémentaire du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada, nous avons été en mesure de nous rendre dans trois nouvelles régions, soit la grande région agricole de Parkland, la ville nordique de Thompson, et le village francophone de St-Pierre-Jolys.

L'une des choses que nous avons constatées, c'est qu'il y a des listes d'attente dans les trois régions. Les parents essaient d'inscrire leurs enfants dans des programmes de services de garde agréés, mais il n'y a pas de place pour eux. Cela ressemble beaucoup à ce que nous avons constaté l'an dernier à Winnipeg, où il semblait, dans le meilleur des cas, qu'il y avait davantage d'enfants sur des listes d'attente des garderies de Winnipeg que de places disponibles.

Le problème des places est d'origine systémique, et on ne peut le régler qu'en versant directement du financement aux programmes. C'est pourquoi la coalition a formulé les quatre recommandations qui vous ont été présentées.

La première recommandation, c'est qu'il faut consentir un financement pluriannuel aux provinces et aux territoires pour leur permettre de le consacrer directement aux services; la deuxième concerne l'importance de l'établissement d'un cadre fédéral-provincial-territorial de politique sociale; la troisième concerne la nécessité d'affecter directement les fonds à l'amélioration de l'accès à des services de garde qui sont de qualité et qui favorisent le développement et l'apprentissage; la quatrième recommandation, c'est qu'il faut prévoir une reddition de comptes pleine et entière à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Merci.

• (1050)

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

Nous continuons avec Karen Ohlson, qui représente la Manitoba Child Care Association. Soyez la bienvenue, Karen.

Mme Karen Ohlson (présidente, Manitoba Child Care Association): Bonjour.

La Manitoba Child Care Association est un organisme sans but lucratif, constitué en personne morale en 1974, qui tire tout son financement de ses membres. Nous comptons 3 800 membres. Nous sommes le premier organisme provincial en importance au Canada dans le domaine des services de garde, et nous sommes un membre affilié de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.

En 2005, 70,8 p. 100 des femmes âgées de 25 à 54 ans ayant des enfants âgés de moins de six ans participaient au marché du travail du Manitoba. Les services agréés d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants de toutes les régions du Manitoba ont de très longues listes d'attente, comme Susan vient tout juste de vous le dire, mais le Manitoba n'a de place en établissement agréé que pour seulement 15 p. 100 des enfants. Les parents dont les enfants sont sur des listes d'attente avaient opté pour des services de garde réglementés. La plupart d'entre eux ne vont jamais bénéficier du service qu'ils privilégiaient.

En 2002, le gouvernement du Manitoba a élaboré un plan quinquennal en matière de services de garde visant, dans un premier temps, à accroître l'effectif des services de garde et, dans un deuxième temps, à augmenter de façon importante le nombre de

places dans les établissements agréés. On a réalisé des progrès marqués grâce à une combinaison de fonds provinciaux et fédéraux. Maintenant, ces progrès et toute expansion future des services de garde agréés au Manitoba sont gravement compromis par l'annulation de l'entente de financement relatif à l'apprentissage de la petite enfance et aux services de garde d'enfants, et par la fin du financement fédéral en 2007.

Pour veiller à ce que les enfants et les familles soient soutenus, pour veiller à ce que nos citoyens soient en santé et possèdent les bonnes compétences pour gagner leur vie et procurer des avantages à leur employeur, pour veiller à ce que nos entreprises soient concurrentielles, et pour veiller à ce que notre pays soit doté de l'infrastructure dont ont besoin ses citoyens et ses entreprises, la Manitoba Child Care Association met de l'avant les recommandations suivantes à l'égard des dépenses de programmes dans le prochain budget.

Le gouvernement du Canada doit travailler en partenariat avec les provinces et les territoires dans le but de créer un accord-cadre relatif à l'apprentissage de la petite enfance et aux services de garde pour un système national de services de garde d'enfants, et consentir un financement équitable pour les services de garde à l'enfance chez les Autochtones.

Dès 2020, le financement fédéral pour l'éducation de la petite enfance et les services de garde devraient correspondre à 1 p. 100 du PIB grâce à des augmentations annuelles planifiées.

L'Initiative sur les places en garderie doit procurer un financement suffisant pour qu'on puisse créer des places durables qui sont réglementées, ouvertes, accessibles, communautaires et sans but lucratif.

Les programmes de soutien du revenu comme la Prestation universelle pour la garde d'enfants ou les crédits d'impôt ne devraient pas être assimilés aux services de garde d'enfants, et le gouvernement fédéral ne devrait pas considérer ces choses comme un substitut pour le réseau national d'éducation de la petite enfance et de services de garde.

Je n'ai pas tout dit. Vous trouverez le reste dans notre mémoire.

Le président: C'est bien. Nous allons certainement avoir des questions à vous poser après les exposés. Bravo. Merci beaucoup, madame Ohlson.

Passons maintenant à Paul Cenerini, du Centre de bien-être Lourdeon. Soyez la bienvenue, Paul. Allez-y.

[Français]

M. Paul Cenerini (Centre de bien-être Lourdeon):

Bonjour. Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie aussi les membres du comité.

Je me nomme Paul Cenerini. Je suis président du comité directeur du Centre de bien-être Lourdeon Wellness Center de Notre-Dame-de-Lourdes.

[Traduction]

Le président: Nous écoutons l'interprète. Pardonnez-nous l'interruption.

[Français]

M. Paul Cenerini: D'accord. Monsieur le président, cette pause compte-t-elle dans les deux minutes et demie? Puis-je continuer?

• (1055)

Le président: Oui, s'il vous plaît.

M. Paul Cenerini: Très bien.

Le nouveau gouvernement du Canada veut concentrer son action sur cinq priorités clés pour la population canadienne, dont la cinquième vise à assurer aux Canadiens les soins de santé dont ils ont besoin.

Votre comité s'intéresse à des propositions qui assureront la place du Canada dans un monde compétitif en passant d'abord par des actions qui assureront que nos citoyens sont en bonne santé.

Comment atteindre cet objectif? Deux routes se présentent devant nous: des montants accrus dans le système actuel basé sur les soins aigus ou des investissements à longue échéance axés sur la prévention.

J'ai le plaisir d'être devant vous aujourd'hui pour vous sensibiliser à un projet de santé primaire à Notre-Dame-de-Lourdes, qui s'inscrit justement dans cette deuxième voie.

Notre projet suit de près les recommandations de Santé Canada et a été lancé à l'aide d'un octroi dans le cadre du Fonds d'adaptation des soins de santé primaires.

Ce centre communautaire sera un centre avec accès à une gamme de services incluant la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures ainsi que la gestion des maladies chroniques, qui offrira des soins de santé primaires et sociaux dans les deux langues officielles, le français et l'anglais. En plus, nous formons des partenariats avec d'autres communautés francophones dans la province pour offrir des services à la population francophone de la région.

Nous avons adopté une approche pragmatique qui consiste en un partage des services avec les régions de Saint-Claude et de Saint-Jean-Baptiste par l'utilisation d'une équipe itinérante de santé, un modèle de livraison de services sur lequel l'Office régional de santé du Centre du Manitoba travaille de concert avec la Table de concertation du Centre du Manitoba.

La construction d'un centre de santé communautaire à Notre-Dame-de-Lourdes est primordiale à l'épanouissement des services de santé en français dans notre région.

L'initiative des soins de santé primaires ne peut se réaliser que par l'intermédiaire d'un partenariat fédéral-provincial-communautaire. Au coût de 3,1 millions de dollars, bien en marche, notre projet ne fait pas exception. Notre communauté a prélevé la moitié du coût du projet, et la province, par l'entremise de l'Office régional de la santé du Centre du Manitoba, l'ORS du Centre du Manitoba, a contribué 500 000 \$. Des fondations privées nous ont aussi promis des sommes d'argent. Il ne reste que le gouvernement fédéral, qui doit s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis de sa minorité linguistique.

En terminant, j'aimerais encourager votre comité à considérer sérieusement le financement renouvelé du Fonds d'adaptation des soins de santé primaires, mais j'aimerais surtout que vous trouviez un mécanisme quelconque d'investissement financier dans des projets communautaires tels que le nôtre. Ce n'est qu'en améliorant l'état de santé global de notre communauté que nous pourrions réduire le fardeau fiscal sur les systèmes de santé.

Je vous remercie de l'écoute que vous m'avez accordée.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

[Traduction]

Nous sommes conscients du fait que nous vous forçons à présenter beaucoup de contenu en peu de temps, et nous vous remercions d'avoir réussi à le faire.

Nous continuons maintenant avec Sid Frankel, du Social Planning Council of Winnipeg. Bienvenue à vous.

M. Sid Frankel (membre, Conseil d'administration, Social Planning Council of Winnipeg): Merci.

Je m'excuse d'être en retard; j'ai eu une crevaison en chemin, et j'ai dû faire un peu plus d'exercice que prévu ce matin.

La place du Canada au palmarès de la concurrence économique mondiale baisse avec le temps. Selon le Forum économique mondial, le Canada occupait en 2006 le 16^e rang, selon l'indice mondial de compétitivité, alors qu'il occupait la 13^e place en 2005. Le Forum économique mondial, loin d'être gauchiste, a pourtant fait valoir que de lourds investissements dans l'éducation, dans l'infrastructure et dans un large éventail de services sociaux ont favorisé la solide performance économique des pays nordiques sur la scène internationale. La Finlande, le Danemark, la Suède et la Norvège figurent toujours près du sommet du palmarès, et s'échangent la première place.

La compétitivité économique du Canada est fonction de son investissement dans la mise en valeur du capital humain par l'éducation, la formation et le perfectionnement des compétences. Le gouvernement fédéral a récemment annoncé des compressions budgétaires, de l'ordre d'environ un milliard de dollars, à l'égard d'un grand nombre de programmes et services qui soutiennent la création de capital social et humain, et nous estimons qu'il s'agit d'un pas dans la mauvaise direction. Ces compressions vont à l'encontre des buts économiques — et j'ajouterais, des buts sociaux — du Canada. Nous estimons que les montants retranchés devraient être rétablis dans le prochain budget.

Une population très instruite est nécessaire à la promotion d'une économie saine et croissante. Les résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes révèlent des avantages salariaux considérables associés aux niveaux supérieurs de compétence. Une autre étude montre que le perfectionnement des compétences des travailleurs les moins instruits au Canada mènerait à un accroissement du PIB et de la productivité de la main-d'oeuvre. L'étude révèle également que le perfectionnement des compétences des employés des échelons inférieurs aurait une incidence plus positive que le perfectionnement des compétences aux échelons supérieurs.

Par conséquent, les 17,7 millions de dollars retranchés des programmes d'alphabétisation devraient être rétablis. Nous estimons non pas nécessairement qu'il faut rétablir exactement le financement des mêmes programmes, mais bien que s'il y a des problèmes à l'égard de certains programmes, cela ne justifie pas l'élimination du financement.

Sur le marché du travail actuel, il est essentiel de donner aux adultes l'occasion d'acquérir et de perfectionner de nouvelles compétences, y compris les compétences liées aux capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Selon Scott, les conclusions de l'OCDE confirment que les pays qui ont investi de façon plus marquée dans l'éducation et dans la formation des travailleurs ont obtenu des taux supérieurs de création d'emploi et de croissance économique.

On peut s'attendre à ce que la perte combinée de 73 millions de dollars pour la formation, le perfectionnement, l'emploi et les occasions de travail pour les jeunes, les jeunes Autochtones, les travailleurs non spécialisés et peu spécialisés minera de façon importante la capacité du Canada de répondre à la demande de main-d'oeuvre qualifiée et de faire concurrence sur le marché mondial.

Le secteur des organismes bénévoles et sans but lucratif est un volet clé de l'architecture du capital social et humain au Canada, et contribue de façon importante à notre compétitivité sur le plan économique. La contribution économique du secteur des organismes sans but lucratif est supérieure à celle de nombreux grands secteurs industriels du Canada. Elle correspondait à 6,8 p. 100 du produit intérieur brut en 1999.

De toute évidence, le secteur s'appuie vraiment sur le bénévolat. Les compressions annoncées à l'égard de l'Initiative canadienne sur le bénévolat et les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, lequel effectue des recherches de grande envergure pour soutenir le secteur, mineront de façon importante la capacité de l'ensemble du secteur de contribuer au rendement économique du Canada.

La Canada fait bonne figure à l'échelle internationale en ce qui a trait à l'état de santé et aux soins de santé, mais je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a des iniquités flagrantes au sein de la population canadienne. Le fait de promouvoir la santé des peuples autochtones au moyen de stratégies de prévention comme la Stratégie de lutte contre le tabagisme chez les Premières nations et les Inuits procure des avantages à long terme en réduisant la demande de soins actifs coûteux et en accroissant la capacité des peuples autochtones de participer au marché du travail et de combler les pénuries de main-d'oeuvre.

• (1100)

Il y a de nombreux obstacles à l'accès de certains groupes au marché du travail, et nous aurons de plus en plus besoin de la contribution de ces groupes. Il s'agit des femmes, des parents seuls, des Autochtones, des nouveaux Canadiens, et des Canadiens handicapés.

Le Programme de contestation judiciaire du Canada, la Commission du droit du Canada et Condition féminine Canada...

Le président: Votre temps est écoulé.

M. Sid Frankel: Merci.

Le président: Nous cédon maintenant la parole à Gay Pagan, du Manitoba Government and General Employees Union. Soyez la bienvenue, Gay, nous vous écoutons.

Mme Gay Pagan (organisatrice, Manitoba Government and General Employees Union): Merci beaucoup de m'accorder du temps aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a récemment pris d'importantes mesures en vue de reconnaître l'importance des services de garde d'enfants au Canada. La contribution de 1 200 \$ du gouvernement canadien aux familles ayant des enfants de moins de six ans est un premier pas admirable et important. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire à cet égard pour veiller à ce que le Canada demeure un pays industrialisé concurrentiel.

De nombreux enfants âgés de plus de six ans ont besoin de services de garde. Par exemple, je suis une mère seule, et je ne peux trouver de programmes de garde parascolaire dans ma localité. Ces enfants et familles ne bénéficient d'aucune forme d'aide gouvernementale. Cependant, tout financement d'immobilisations sans fonds d'exploitation permanent ne peut ni fonctionner ni durer. Les incitatifs fiscaux ne permettent pas de garantir la création de nouvelles places en garderie qui reflètent les priorités de la collectivité.

Pour que les Canadiens puissent continuer de contribuer à l'essor d'une société concurrentielle, nous devons faire en sorte que l'effectif soit le plus souple possible, d'autant plus que l'effectif continue de

changer. Un réseau universel de services de garde d'enfants sans but lucratif est essentiel pour fournir le soutien nécessaire à une telle démarche.

Un programme universel de services de garde permettrait aux gens de bénéficier de la formation dont ils ont besoin pour perfectionner leurs compétences et retourner au sein de la population active du Canada, de façon à améliorer la position économique et concurrentielle du pays. Cela permettrait également de veiller à ce que moins de gens se rabattent sur les diverses formes d'aide sociale, lesquelles sont peut-être déjà nécessaires si ces personnes sont incapables de trouver un emploi suffisamment rémunérateur.

On a montré que les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales au développement intellectuel et psychologique. Par conséquent, il est de la plus haute importance que les enfants qui bénéficient de services de garde soient suivis par des professionnels très compétents. Un éducateur de la petite enfance qui touche un salaire concurrentiel sera mieux en mesure de veiller à ce que nos enfants bénéficient de la qualité de soins qu'ils méritent, et c'est l'étape la plus importante de leur vie en ce qui concerne le développement.

Afin d'attirer des candidats de qualité au sein de l'effectif des services de garde et de veiller à ce qu'ils y restent, le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle directeur et faire en sorte que des places soient créées dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Un investissement dans le système d'éducation, sans compter les emplois rémunérateurs décrochés après l'obtention du diplôme, aura une plus grande incidence sur l'économie canadienne lorsque des gens instruits et qualifiés continueront d'accéder au marché du travail.

En résumé, nous recommandons fortement que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes: créer un réseau de services de garde sans but lucratif financé par l'État; offrir un accès universel à tout programme de ce genre, à l'échelle du Canada; et, plus important encore, former et rémunérer suffisamment les travailleurs des services de garde, lesquels constituent un élément clé d'un tel réseau.

Merci.

• (1105)

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Nous poursuivons avec Ken Bicknell, vice-président de ENSIS Growth Fund Inc. Soyez le bienvenu, monsieur. Allez-y.

M. O. Ken Bicknell (vice-président, ENSIS Growth Fund Inc.): Merci, monsieur.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci.

Je m'appelle Ken Bicknell, comme on vous l'a déjà dit. Je suis également ici à titre de membre du comité de l'Association des fonds d'investissement de travailleurs; je suis natif du Manitoba, et j'en suis fier.

J'aimerais vous inviter à changer votre façon d'envisager les enjeux très importants liés au mieux-être et aux services de garde, dont on vient de nous parler, lesquels m'intéressent énormément — car je suis aussi père de quatre enfants —, mais j'aimerais que vous songiez aux besoins en capital des petites et moyennes entreprises axées sur la croissance. J'aimerais, en particulier, vous parler de trois sujets: l'importance du capital-risque pour les petits investisseurs dans des économies comme celles du Manitoba; l'incidence de la conjoncture actuelle du marché sur la liquidité; et nos recommandations pour rétablir le mouvement du capital-risque.

Dans une province comme le Manitoba, il est très important d'avoir du capital-risque provenant des petits investisseurs. Les statistiques sur le capital-risque au Canada portent à croire qu'une part considérable du capital-risque vient de l'étranger et de sources institutionnelles. Or, lorsqu'on se penche sur la situation particulière d'une province comme le Manitoba, ces statistiques ne tiennent pas la route.

Des analyses révèlent que les petits investisseurs en capital-risque constituent la principale source de capital-risque au Manitoba. Ainsi, Thompson Macdonald a signalé que le Manitoba a reçu environ la moitié de 1 p. 100 des 886 millions de dollars investis au cours du premier semestre de l'année en cours; cela correspond à environ 4,4 millions de dollars. Notre fonds, soit le ENSIS Growth Fund Inc., a, de fait, investi 4,3 millions de dollars au cours de cette période. Au Manitoba, le capital-risque correspond essentiellement au capital-risque des petits investisseurs.

Cette statistique nous permet de tirer une autre conclusion, tout aussi troublante: le Manitoba est considérablement négligé en ce qui concerne ce type de capital. Le Manitoba compte pour environ 3 p. 100 du PIB national, et, par conséquent, il devrait attirer une part comparable de capitaux pour soutenir cette activité économique. Or, avec un demi pour cent du capital-risque, nous sommes gravement négligés.

En quoi la conjoncture du marché influe-t-elle sur cela? Le Manitoba est un marché modeste aux yeux des institutions et des investisseurs étrangers — ils ne viennent pas ici —, alors nous devons nous appuyer sur notre économie locale. Le marché du capital-risque fourni par les petits investisseurs, comme vous l'ont dit mes collègues dans d'autres centres, subit les contrecoups de produits financiers plus attrayants, assortis d'avantages fiscaux, comme les actions accréditives dans les secteurs pétrolier et gazier. La disparition de notre concurrent local, le Crocus Investment Fund, a eu une incidence sur les entrées de capitaux et sur le rendement de notre industrie, à la lumière d'autres facteurs, comme la crise du secteur des technologies.

Les études de marché corroborent nos conclusions. Fait intéressant, 4 p. 100 des Manitobains ont investi dans les FIT, même si, à la lumière d'une étude menée pour notre compte par Probe Research, 32 p. 100 des Manitobains ont déclaré qu'ils investiraient dans le capital-risque fourni par les petits investisseurs dans de bonnes circonstances. Sur la question du soutien au capital-risque dont le risque est moins élevé, 45 p. 100 des répondants ont convenu du fait qu'il vaut mieux prêter de l'argent qu'investir dans des actions. Le sort de Crocus continue de nous faire du mal, car 31 p. 100 des Manitobains se disent moins susceptibles d'investir dans le capital-risque fourni par les petits investisseurs qu'ils ne l'étaient il y a deux ans.

Nous avons également examiné les conseillers en investissement de l'Association des courtiers en valeurs mobilières pour déterminer leur intérêt à l'égard de notre classe d'actifs. Ils ont dit que la décision du Manitoba de faire passer la limite annuelle d'investissement par un particulier à 12 000 \$ était importante, mais que, sans la part supplémentaire du gouvernement fédéral à l'égard du crédit d'impôt de 30 p. 100, il n'y avait pas suffisamment d'atténuation des risques avec un crédit d'impôt de seulement 15 p. 100. Leur manque d'intérêt tenait partiellement, encore une fois, à l'existence de sociétés en commandite accréditives des secteurs pétrolier et gazier, qui offrent un allègement fiscal de 44 p. 100 et une période de détention de deux ans et qui ne sont assujettis à aucune limite sur l'investissement.

Encore une fois, quand je regarde cette situation et que nous nous demandons ce qui devrait être fait ou ce qui pourrait être fait, nous en arrivons à trois recommandations importantes: réduire la période de détention d'instruments FIT à cinq ans, comme l'a fait le programme provincial VCC de la Colombie-Britannique, et cela a grandement favorisé la mobilisation de capitaux; hausser les limites annuelles d'investissement, comme l'ont proposé mes collègues, afin qu'elles correspondent au moins aux limites imposées aux REER, afin que nous puissions attirer le milieu des conseillers en investissement, que nous puissions attirer des investisseurs mieux nantis qui n'envisageraient pas un investissement de 5 000 \$; et éliminer les restrictions imposées au capital-risque fourni par les petits investisseurs en ce qui concerne l'émission de titres de créance de second rang, ce qui permettrait de réduire considérablement le risque, même s'il s'agit toujours de placements de capital-risque.

Nous proposons le lancement d'une nouvelle initiative qui consisterait à créer des fonds d'investissement gérés par des professionnels dans les secteurs des technologies et des sciences de la vie lesquels s'assortiraient des mêmes attributs, des mêmes limites d'investissement, des mêmes avantages fiscaux et des mêmes périodes de détention que les sociétés en commandite accréditives des secteurs pétrolier et gazier.

Grâce aux changements axés sur le marché que je viens de vous décrire, nous croyons que le capital-risque offert par les petits investisseurs pourrait de nouveau jouir d'une bonne liquidité et soutenir le milieu des investisseurs.

Merci.

•(1110)

Le président: Merci beaucoup d'avoir témoigné aujourd'hui.

Accueillons maintenant Leo Ledohowski, qui prendra la parole au nom de la Manitoba Hotel Association. Je tiens à signaler aux membres du comité qu'il est notre hôte aujourd'hui, car nous nous trouvons dans ses installations. Merci de votre hospitalité.

M. Leo Ledohowski (président et directeur général, Canad Inns): Merci beaucoup. Merci de me donner l'occasion de témoigner devant votre comité.

Je m'appelle Leo Ledohowski, et je suis ici à titre de président de la Manitoba Hotel Association. Notre association, fondée en 1927, représente environ 90 p. 100 des 327 hôtels de la province. Nous sommes un organisme sans but lucratif qui se consacre à améliorer l'industrie de l'accueil et du tourisme.

Mon travail à temps plein, c'est d'être président-directeur général de Canad Inns. Nous avons environ 2 100 employés. Cela nous met dans la même catégorie que la Great-West, Investors Syndicate et Inco. Nous comptons probablement parmi les quatre ou cinq principaux employeurs privés de la province du Manitoba. L'an dernier, 7,5 millions de clients ont séjourné dans des établissements comme celui-ci.

Nous avons — je parle en ma qualité de président du conseil d'administration de l'association et de PDG de ma société — un intérêt direct dans le secteur du tourisme et de l'accueil. Au Manitoba, au dernier décompte — et ces chiffres évoluent —, environ 65 000 personnes sont employées dans l'industrie de l'accueil, et apportaient une contribution d'environ 1,3 milliard de dollars au produit national brut de la province. Il est possible que mes chiffres datent un peu; je crois qu'ils sont plus élevés maintenant.

De façon générale, nous sommes très heureux de ce que nous voyons à Ottawa, dans la mesure où vous réduisez vos dépenses tout en maintenant les services essentiels, et je crois que c'est important.

Nous aimerions nous inscrire en faux, si je puis m'exprimer ainsi. Vous avez récemment éliminé le crédit pour TPS pour les voyageurs étrangers, et cela crée un petit problème pour notre industrie. Je suis certain que cette mesure ne vise pas uniquement à récupérer les 75 millions de dollars. Le défi que nous vous lançons, au lieu de vous engueuler, consiste à déterminer — du moins, à mon avis — comment nous pouvons utiliser ces ressources pour créer un meilleur environnement pour notre industrie? Peut-être aviez-vous songé à une meilleure utilisation de ces 75 millions de dollars. C'est la conclusion que je tire à la lumière de ce que je lis et de ce que je vois d'Ottawa, et j'espère bien avoir raison.

Au Manitoba, le tourisme d'exportation correspond à 40 p. 100, et le tourisme intérieur — c'est-à-dire, de l'intérieur de la province — à 60 p. 100. Je vous mets au défi d'utiliser ces 75 millions de dollars de façon constructive afin de rendre l'industrie encore meilleure; je parle non pas nécessairement de dépenser plus d'argent, mais plutôt de prendre l'argent qui est déjà dépensé et de le dépenser plus efficacement.

Je vais vous mentionner quelques aspects à l'égard desquels, selon moi, nous pouvons apporter rapidement des changements très intéressants. Le premier aspect concerne l'attente à la frontière. Lorsqu'il s'agit de tourisme d'exportation, je trouve cela vraiment frustrant quand je retourne à Ottawa, à partir de Boston ou d'ailleurs — et c'est un point de transit —, que je descends de l'avion et que je constate qu'il y a deux appareils, il y a 400 personnes, et un seul commis des douanes. On passe deux heures en ligne. Elle est très amicale, elle est belle et elle s'exécute dans le calme et la dignité, mais une personne ne suffit pas. Pourtant, je ne crois que c'était une surprise de voir arriver 400 personnes. Les transporteurs aériens ont un horaire, que je sache, et ces gens devraient être au courant.

Lorsque je reviens du Dakota du Nord — nous amorçons une expansion aux États-Unis —, les files d'attente sont vraiment éprouvantes, parfois. Parmi les gens qui attendent se trouvent non seulement les touristes manitobains qui retournent chez eux, mais aussi les touristes américains qui séjournent chez nous. On pourrait régler rapidement certains de ces problèmes.

Je salue les efforts déployés, avec passablement de succès, afin que nous n'ayons pas à présenter notre passeport, et que les Américains n'aient pas à présenter leur passeport pour entrer au pays et pour le quitter. Je crois que c'est une mesure fantastique.

Une autre mesure facile, selon moi, concerne les niveaux d'exemption applicables aux biens et services. Il s'agit d'un montant fixe — 250 \$ pour 72 heures, ou quelque chose comme ça —, et je crois que certaines de ces choses ont un effet nuisible. Ces limites ne génèrent pas vraiment beaucoup de revenus, et ne font qu'énervier les gens et les dissuader de venir au Canada. De nos jours, avec le libre-échange, nos prix ne sont pas si différents que cela, alors nous n'en tirons pas grand-chose.

En ce qui concerne l'efficacité, notre entreprise est très déterminée à promouvoir le bien de la collectivité — l'équité salariale, et des choses comme ça. Toutefois, sur la question de l'équité salariale en particulier, nous avons probablement consacré 1 000 heures, au moins, à parcourir les exigences de la bureaucratie fédérale à l'égard de l'équité salariale. Je crois que les règles sont parfois seulement un obstacle. Nous venons tout juste de nous retirer d'un programme

relatif à l'économie d'énergie parce qu'il exigeait tout simplement trop d'efforts.

• (1115)

Un autre élément positif sur lequel nous devrions insister, selon moi, c'est que les routes sont très importantes pour nous. Je crois qu'il est très important d'assurer l'entretien des routes aux fins du transport de touristes. Le tourisme crée énormément d'emplois, et je crois que nous devrions faire tout notre possible pour le stimuler.

Mon dernier commentaire — je sais que vous avez peu de temps — c'est que notre industrie, comme toute autre industrie, est à court de main-d'oeuvre qualifiée, et nous saluons toute initiative qui contribuera à procurer de la main-d'oeuvre qualifiée. Cela rejoint les propos des témoins précédents. C'est très important pour l'expansion de notre industrie.

Je vous remercie beaucoup, et je crois m'en être tenu au temps qui m'était alloué.

Le président: Vous vous en êtes très bien tiré. Merci beaucoup, c'était un bon exposé.

Passons maintenant au président de l'Association canadienne pour la santé mentale, région centrale, Don Boddy.

M. Don Boddy (président, CMHA - Central, Association canadienne pour la santé mentale - Région centrale (Manitoba)): Je vous remercie de cette occasion de témoigner. C'est pour moi un honneur. À titre de citoyen de Portage et au nom du conseil d'administration et du personnel de l'ACSM pour la région centrale, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à Portage la Prairie.

Je veux également vous dire que je ne suis pas tout seul ici; je suis avec la division manitobaine et la division nationale, alors nos voix se font entendre partout au pays.

Selon la légende, l'entraîneur de football professionnel Vince Lombardi commençait toujours sa saison de la même façon. Il se présentait dans le vestiaire et disait à ses joueurs, des hommes qui avaient joué au football toute leur vie: « Messieurs, ceci est un ballon de football. »

Ce que j'ai à vous dire aujourd'hui est si fondamental pour le Canada que c'est le même genre de message, et le Canada n'a aucun espoir d'aller de l'avant si nous ne nous penchons pas sur cet enjeu. Je vous dis aujourd'hui, mesdames et messieurs, que notre ballon de football, c'est une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale.

Dans le document qui vous a été remis par la région centrale de l'ACSM, nous formulons quatre recommandations. Je ne vais vous en présenter qu'une: le besoin d'établir une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale. Je ne vais pas perdre de temps à essayer de vous décrire une telle stratégie, car le sénateur Michael Kirby, dans son rapport intitulé *De l'ombre à la lumière: La transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada*, a mieux décrit les valeurs et les orientations que je ne pourrais le faire. Je tiens seulement à insister sur le fait qu'une telle stratégie s'impose. Le Canada est le seul pays du G8 qui n'est pas doté d'une stratégie nationale en matière de santé mentale, et c'est honteux.

D'ailleurs, le besoin d'établir une stratégie devient plus impérieux lorsqu'on se penche sur les chiffres. Au cours de sa vie, un Canadien sur cinq, soit 20 p. 100 d'entre nous, recevra un diagnostic de santé mentale. Cela veut dire que de trois à cinq personnes assises à notre table connaîtront ce genre de difficultés. Presque tous les Canadiens seront touchés par cela. Cela veut dire que ceux d'entre nous qui ne souffrent pas d'une maladie mentale seront également touchés par cela. Pensez-y pour un instant.

Mais il ne suffit pas de rattraper nos pairs ou de simplement réciter des statistiques: il importe d'entendre les témoignages. J'aimerais citer Kim, qui a déclaré ce qui suit à la commission Kirby:

Brisée. Seule. Sans espoir. Honteuse. Rejetée. Isolée. Apeurée. Sans soutien. Perdue. Angoissée. Incomprise. Dépassée. Embarrassée. Sombre. Souffrante. Désespérée. Effacée.

Je suis une femme canadienne de 31 ans qui lutte avec la maladie de la dépression depuis les dernières années de mon adolescence. Les mots que je viens de réciter sont ceux qui me viennent à l'esprit lorsque je songe à ce que cela représente de vivre au Canada avec une maladie mentale.

Il est plutôt triste de souhaiter avoir n'importe quelle — et je dis vraiment N'IMPORTE QUELLE — autre maladie qu'une maladie mentale.

Jan, une mère d'ici, du centre du Manitoba, a dit ce qui suit au sujet du suicide de sa fille:

D'une certaine façon, je crois qu'elle a peut-être bien fait de s'enlever la vie, car le chemin de la guérison est infernal, et je ne crois pas qu'elle aurait réussi dans le système actuel.

Pouvez-vous entendre les voix des gens qui souffrent? Ce ne sont là que deux des millions de Canadiens qui souffrent et qui réclament à qui veut les entendre qu'il faut établir une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale.

Il y a deux grandes questions que vous devez vous poser. La première consiste à déterminer par où on commence.

Mesdames et messieurs, la bonne nouvelle, c'est que la genèse de la première étape s'est déjà produite: un accord de principe à l'égard de la création d'une commission canadienne de la santé mentale. Le principal objectif de cette commission est d'élaborer les stratégies; nous vous demandons tout simplement de laisser la commission faire son travail en l'investissant d'un mandat convenable et en lui consentant un financement approprié.

La deuxième question concerne le coût de cette démarche. Dans son rapport, le sénateur Kirby évalue à 17 millions de dollars par année le coût de la commission. Cette somme correspond à moins de un dixième de 1 p. 100 des 30 milliards de dollars que coûte chaque année la maladie mentale à l'économie canadienne. C'est moins de un dixième de 1 p. 100 du coût de la maladie mentale au Canada.

Mesdames et messieurs les membres du comité, le message que je vous transmets aujourd'hui est tellement essentiel pour le Canada qu'on ne peut plus faire la sourde oreille. Comme l'entraîneur Lombardi, je me présente à vous avec un ballon de football en main, et je lance un appel à quelque chose de fondamental pour le Canada: nous devons prendre soin les uns des autres.

Pour terminer, monsieur Pallister, je vous prie d'accepter ce ballon de football. L'ACSM de la région centrale vous en fait cadeau, et lorsque viendra le temps pour vous de prendre des décisions à l'égard du budget, je vous demande de sortir le ballon et de jouer un peu avec, et de songer au besoin d'établir une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale.

Mesdames et messieurs les membres du comité, ceci est un ballon de football. Merci.

● (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Boddy.

Nous passons maintenant à des séries de questions de cinq minutes, avec M. Pacetti. Allez-y.

M. Massimo Pacetti: Cinq minutes? Je croyais qu'on allait m'en donner sept.

De toute façon, merci à tous les témoins. C'était très intéressant. Nous sommes confrontés à un dilemme, ou à un défi; nous allons devoir essayer de nous attacher à quelques enjeux.

Monsieur Bicknell, pour mon édification personnelle, qu'est-ce que le capital-risque offert par les petits investisseurs? Dites-vous que c'est tout ce qu'il y a au Manitoba?

M. O. Ken Bicknell: Le capital-risque offert par les petits investisseurs, c'est le capital-risque recueilli par l'entremise du système de planification financière de détail, des courtiers membres de l'ACCOVAM ou de l'ACCFM, habituellement dans les fonds d'investissement des travailleurs.

M. Massimo Pacetti: S'agit-il d'un concurrent des fonds d'investissement des travailleurs, ou s'agit-il plutôt...

M. O. Ken Bicknell: Non, c'est du capital-risque recueilli auprès de ce que j'appelle l'épargnant. C'est le Canadien moyen qui cotise à un REER ou qui effectue la planification financière de sa retraite.

M. Massimo Pacetti: Je n'ai pas votre mémoire, mais vous avez énoncé quatre ou cinq recommandations. Certaines d'entre elles étaient intéressantes. Il y en a que je n'ai pas eu le temps de noter, car vous parliez trop vite. Essentiellement, si nous recommandons à notre tour certaines des choses que vous recommandez, est-ce que cela va aider le Manitoba? La population est si modeste. Ce n'est pas comme si le milieu des investisseurs allait prendre de l'ampleur. Est-ce que cela aiderait vraiment?

M. O. Ken Bicknell: Cela aura pour effet d'agrandir le marché qui s'offre à nous. En termes clairs, nous avons, par le passé, attiré 4 p. 100 de la population en âge de cotiser à un REER dans cette classe d'actif. Ce que nous dit l'ACCVAM, qui représente le milieu des courtiers en valeurs mobilières, c'est que ses clients bien nantis et ses entreprises l'empêchent d'investir dans nos fonds. Les entreprises elles-mêmes se prennent une importante commission sur un petit investissement de 5 000 \$; le représentant n'est donc pas récompensé pour la transaction, il n'en tire aucune rémunération.

Pour ce qui est de l'investisseur, qui pourrait être une personne bien nantie pour qui un investissement de 5 000 \$ dans son portefeuille est une erreur d'arrondissement des chiffres, il n'investirait pas dans notre fonds, mais il envisagerait un investissement plus important comme une possibilité plus concrète.

M. Massimo Pacetti: Je vous remercie.

Monsieur Ledohowski — vous ne vous êtes pas contredit, mais je veux juste clarifier quelque chose — quand vous êtes arrivé de Boston, il n'y avait qu'un courtier en douane. Cependant, peu après, vous affirmez que, quand vous présentez une demande dans le cadre de programmes gouvernementaux, la bureaucratie est trop lourde. D'un côté, vous dites qu'il n'y a pas assez de bureaucratie et, de l'autre, qu'il y en a trop quand vous présentez une demande dans le cadre d'un programme. Est-ce qu'il faut demander à ces personnes de quitter leur bureau et de revêtir des uniformes dans d'autres secteurs? Quels genres de programmes trouvez-vous problématiques?

M. Leon Ledohowski: La situation à Ottawa... Je ne crois pas que ce soit contradictoire du tout. Selon moi, on a besoin de meilleurs services frontaliers, un point c'est tout. Bien sûr, la sécurité, la sûreté et tous ces enjeux entrent en ligne de compte. On a tout simplement besoin de plus d'employés au cours des longues fins de semaine quand les gens traversent la frontière, et non de moins d'employés.

La bureaucratie précise dont je parlais est le groupe de la parité salariale. Notre entreprise prend ce sujet très au sérieux et, à elle seule, la quantité de temps et d'efforts nécessaires pour y arriver me fait dire que certains des principes d'efficacité auxquels vous adhérez devraient être...

M. Massimo Pacetti: Ne s'agit-il pas d'un processus ponctuel dans le cadre duquel vous déterminez s'il y a parité salariale dans votre organisation?

M. Leon Ledohowski: Tout ce que je peux vous dire, c'est que le processus a été très long. Ils ont été empathiques en ce sens qu'ils ont été compréhensifs en ce qui concerne les délais et les prolongations qu'ils nous ont donnés, mais ça devrait être beaucoup plus simple que ça.

Il y avait un autre programme, un programme d'économie énergétique, qu'on a tout simplement dû abandonner. On y a mis des milliers d'heures. Vous savez quoi? Gardez les subventions. Je ne peux pas y consacrer autant de ressources organisationnelles. Il s'agit de deux bonnes idées, mais on dirait que leur exécution n'arrête pas de finir.

• (1125)

M. Massimo Pacetti: Je vous remercie. Je comprends.

Madame Riddell, dans votre mémoire, vous abordez le sujet de la garde d'enfants et vous mentionnez une augmentation possible de son financement ou le maintien du niveau actuel de financement. Voici ma question précise. Vous semblez être un de ces défenseurs des services de garde d'enfants en milieu rural, et tout ce qu'on a entendu à ce sujet, c'est que ce n'est pas possible du fait que les collectivités rurales sont trop éloignées et qu'il est impossible de mettre en place des services convenables de garde d'enfants, de garde de jour ou d'apprentissage à l'intention des jeunes enfants parce que les collectivités rurales sont trop éloignées les unes des autres.

Mme Donna Riddell: Il y a des exemples de collectivités rurales canadiennes où ça fonctionne bien. Le Centre du Manitoba possède d'excellents programmes de garde d'enfants dans ses collectivités rurales; cependant, le système a besoin de temps pour croître. Il a besoin d'engagement financiers et d'un peu de structure afin d'aider ces collectivités à croître partout au Canada. Le modèle est là. Il n'a besoin que des capitaux et du financement pour être en mesure de se répandre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pacetti. Votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur St-Cyr, vous pouvez continuer?

M. Thierry St-Cyr: Oui, merci beaucoup.

Merci à tous d'être venus.

Tout au long du voyage, Brian disait que nous allions garder le meilleur pour la fin: Portage. Je suis plutôt d'accord avec lui. En effet, nous avons sûrement l'un des meilleurs panels de témoins que nous ayons entendus. En ce qui a trait au service de garde qu'on doit développer et dans lequel on doit investir massivement, je suis heureux de constater que tous ceux ici qui ont traité de la question y étaient grandement favorables. Cela me fait dire que si Brian a été

élu, c'est certainement parce que ses qualités personnelles dépassaient largement sa filiation politique. Je n'y vois pas d'autre explication.

Madame Prentice, j'ai bien aimé votre exemple relatif à la lutte contre les incendies. Vous ne m'en voudrez certainement pas si je l'utilise abondamment lors de mes argumentations futures. Mes collègues conservateurs vous en voudront alors de m'avoir donné cet exemple, qui est très intéressant.

Par contre, après avoir examiné vos recommandations, je dois avouer que je ne conviens pas des recommandations nos 2, 3 et 4. Vous demandez que le gouvernement fédéral impose une législation et des normes en matière de santé, qu'il assortisse son financement à des conditions et à des principes, et qu'il ordonne aux provinces de rendre des comptes, etc.

Pourtant, vous savez qu'au Québec, les gens s'objectent à cela. En effet, nous avons développé notre propre service de garde et nous pensons pouvoir le gérer pour le mieux.

Auriez-vous objection à ce qu'une province, en l'occurrence le Québec, puisse se soustraire à cette réglementation, à cette norme, qu'elle manifeste un certain refus de participer, tout en ayant une pleine compensation financière?

[Traduction]

Mme Susan Prentice: Merci beaucoup pour vos questions. Je suis heureuse de savoir que mes propos n'auront pas été vains.

Vous venez de la seule province au Canada pour laquelle la question trouve en moi un écho favorable, parce que le Québec est un modèle pour le reste du Canada en raison des mesures qu'on y a prises.

Je suis ouverte à l'idée que le Québec constitue une exception, à la question nationale qu'on y pose et au besoin d'agir dans ce dossier. Par le passé, j'aurais peut-être dit oui sans hésitation. De nos jours, je me préoccupe énormément de la manière dont d'autres provinces opportunistes pourraient s'en servir — l'Alberta, par exemple, qui propose de dépenser des fonds fédéraux pour des soins qui ne sont pas nécessairement réglementés. Je préférerais travailler en étroite collaboration avec des homologues québécois afin de formuler une mesure législative qui tient compte des caractéristiques propres au Québec tout en offrant un cadre national.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Il serait peut-être intéressant que je souligne ce qui n'a peut-être pas été porté à votre attention: à mon avis, la fiscalité fédérale actuelle décourage les provinces de faire ce qu'a fait le Québec.

Lorsque les parents québécois remplissent leur déclaration de revenus fédérale, ils réclament un plus petit crédit d'impôt que les parents du reste du Canada, puisqu'ils paient moins de leur poche pour le service de garde. Ils paient le reste par leurs impôts. Par conséquent, chaque année, le gouvernement fédéral empoche 250 millions de dollars au détriment des parents québécois qui ont choisi un système public de service de garde.

Ne serait-il pas mieux, si l'on voulait vraiment encourager les provinces qui veulent mettre en place ce genre de service de garde, de s'engager à rembourser les économies réalisées par le gouvernement fédéral lors de la mise en place d'un tel système, plutôt que de mettre en place une réglementation?

• (1130)

[Traduction]

Le président: Vous avez environ 20 secondes.

Mme Susan Prentice: Non.

M. Thierry St-Cyr: Devrait-on au moins le redonner aux provinces qui ont un système national?

Mme Susan Prentice: Oui.

[Français]

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Del Mastro, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Dean Del Mastro: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais commencer par M. Frankel.

J'ai deux ou trois questions pour vous, monsieur Frankel. Vous comparez la productivité canadienne à celle des nations de l'OCDE. Ce genre de calcul me pose quelques problèmes, et je vais vous dire pourquoi. Le Canada étant tributaire de l'industrie primaire, il est certain que notre productivité est faussée. En fait, la majorité des personnes qui mesurent la productivité vous diront que la productivité du Canada est faussée. Que ce soit l'industrie automobile ou le secteur du bois d'oeuvre, qui ont survécu à un horrible système ou à des tarifs, ils font partie des secteurs les plus productifs du pays — en fait, le secteur automobile est le secteur le plus productif. Comment conciliez-vous ce fait avec votre déclaration?

M. Sid Frankel: Dois-je conclure que vous remettez en question l'indice du Forum économique mondial?

M. Dean Del Mastro: Je remets en question le fait qu'on compare des pommes et des oranges.

M. Sid Frankel: Je suis d'accord pour dire qu'il s'agit d'une question complexe. Il y a beaucoup de facteurs qui contribuent à la compétitivité. Vous avez mentionné certains facteurs. Il est difficile de faire des comparaisons à l'échelle mondiale.

Le point que nous faisons valoir — et je crois qu'il est valable — c'est que ce n'est pas pour rien que les pays qui dépensent un plus gros pourcentage de leur PIB en capital humain et en capital social sont plus compétitifs. Par exemple, un pays possédant un pouvoir économique comme les États-Unis se classe en dessous des pays nordiques, alors je suis d'accord pour dire qu'il ne s'agit pas d'une comparaison facile à faire. Je crois qu'il y a là un message assez clair, et l'économiste en chef du Forum économique mondial l'a souligné.

M. Dean Del Mastro: D'accord. Je vous remercie.

Je vais poser cette question très rapidement car je n'ai que cinq minutes. Vous avez mentionné les coupures effectuées par le gouvernement au nom de l'efficacité, de l'efficience et de la responsabilisation. Cette année, nous avons alloué 81 millions de dollars à des initiatives d'alphabétisation. Nous avons retranché 19 millions de dollars du fonds. Comment conciliez-vous ces programmes « efficaces » avec le fait que l'alphabétisation des adultes est en déclin?

M. Sid Frankel: Encore une fois, je crois qu'il s'agit d'un enjeu très complexe, et notre objectif est non pas de défendre des programmes spécifiques, mais de promouvoir d'importantes dépenses dans ces domaines. C'est pourquoi nous aurions apprécié que le gouvernement mette de l'avant un processus afin de réaliser des consultations générales et de trouver des manières d'utiliser ces fonds de manière plus efficace, mais nous croyons...

M. Dean Del Mastro: Nous y travaillons. Je vous remercie. J'apprécie votre réponse.

Je crois que je me tournerai maintenant vers Mme Prentice.

Vous avez mentionné le fait que vous ne pourriez pas mettre sur pied un système de santé si vous deviez donner des fonds à tous équitablement. Cependant, tout le monde a accès au système de santé. Tout le monde n'a pas accès aux services de garde de jour. En fait, au Québec, une personne sur cinq, soit 35 000 personnes, est sur une liste d'attente.

Par exemple, ma circonscription recevrait 7,8 millions de dollars de notre programme. Dans le cadre du programme de l'ancien gouvernement, nous ne devions recevoir que deux millions de dollars. Ne s'agit-il pas d'un financement discriminatoire? Les contribuables de ma circonscription ne méritent-ils pas le même avantage?

Mme Susan Prentice: Mon argument, selon lequel on ne finance pas le système de santé en donnant à tous les citoyens leur part du budget de santé, visait justement à souligner que nous avons besoin de services. Nous avons besoin d'hôpitaux. Nous avons besoin de médecins. Nous avons besoin d'infrastructures, et tous les Canadiens qui en ont besoin peuvent y avoir accès.

La vision à long terme d'un système canadien de garde d'enfants, un système bien établi de garde et d'apprentissage, consiste en un système de services intégrés présent dans toutes les collectivités — rurales, du Nord, éloignées, autochtones — qui répond aux besoins de ces collectivités afin que les parents et les enfants y aient accès quand le besoin s'en fait sentir.

J'aimerais souligner que ces services ne sont pas seulement nécessaires dans la mesure où les parents travaillent ou font partie de la population active. Cela fait partie du développement de l'enfant, de l'apprentissage précoce, des investissements en capital humain et d'un ensemble d'autres résultats très positifs à l'intention de tous les Canadiens et de leurs enfants.

• (1135)

M. Dean Del Mastro: Madame Ohlson, 1 p. 100 du PIB d'ici 2020 serait-il suffisant pour financer ce système?

Mme Karen Ohlson: Vous serez en bonne voie d'y arriver, avec de tels chiffres.

M. Dean Del Mastro: Selon moi, le calcul est erroné parce que les TCA, qui comptent parmi les analystes financiers les plus conservateurs, se sont prononcés spécifiquement sur le sujet et ont affirmé que, pour offrir ce que Mme Pagan a suggéré, un système universel de garde d'enfants, les coûts pourraient actuellement atteindre 13 milliards de dollars. Si on tient compte de l'inflation, 1 p. 100 du PIB pourrait représenter 10 milliards de dollars, ce qui ne serait que la moitié de ce dont vous avez besoin.

Alors, si on doit engager un tel montant, où, selon vous, devrait-on couper? Ou encore, de quelle manière devons-nous le financer?

Mme Karen Ohlson: Je dirais qu'il y a un coût lié au fait de ne pas le financer. Je dirais certainement que l'OCDE formule aussi des recommandations. Il ne s'agit pas de recommandations que nous inventons. Nous comprenons donc bien sûr ce que suppose un système bien financé, bien équilibré et équitable à l'échelle du pays. C'est pourquoi, à ce moment-ci, c'est sur quoi nous nous concentrons.

Le président: Je vous remercie, monsieur Del Mastro.

Madame Ohlson, merci beaucoup.

Nous continuons maintenant avec Mme Wasylycia-Leis.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Je vous remercie. Puis-je commencer par invoquer le Règlement?

Premièrement, monsieur le président, je n'aurai pas d'autre occasion de vous remercier de nous avoir invités ici ce matin. J'ai eu beaucoup de plaisir et je voulais vous dire que, quand nous sommes allés au restaurant chinois que vous nous avez recommandé, hier soir, il s'est produit quelque chose de très intéressant. Le message de mon petit biscuit chinois était le suivant: « Ne cachez pas vos sentiments. Dites aux autres ce que vous pensez ».

C'est, monsieur le président, ce que je veux faire, parce que je ne suis pas habituée à montrer mes sentiments.

Et je veux me concentrer sur l'enjeu de la garde d'enfants, parce que, en fait...

Le président: Madama Wasylycia-Leis, aimeriez-vous que je me prononce sur le rappel au règlement?

Une voix: J'invoque le Règlement: ce n'est effectivement pas vrai.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Si cela signifie que vous allez me donner cinq minutes supplémentaires, je veux bien.

Le président: Non, le temps qui vous est alloué est déjà bien entamé. Allez-y.

Mme Judy Wasylycia-Leis: La garde d'enfants est, selon moi, l'un des principaux enjeux auxquels nous faisons face. Je crois que M. Visentin de l'Université Brandon a été éloquent à ce sujet. Dans le cadre d'un comité précédent, il a affirmé que tous nos efforts seront vains si on ne s'occupe pas des enfants de 12 ans et moins.

Je crois que tous les éléments de preuve laissent supposer, contrairement à ce qu'a pu dire Dean, qu'en fait, si on obtient 1 p. 100 du PIB, on sera en bonne voie d'y arriver et, qu'au moins, on ne s'en tient pas à seulement 0,25 p. 100. En fait, si on le planifiait, il en coûterait 1,2 milliard de dollars annuellement pour y arriver en 20 ans. On peut le faire. Ce n'est pas impossible. Malgré cela, on ne semble pas être en mesure de communiquer notre message aux conservateurs. Nous sommes sur la route depuis une semaine. Nous participons à des audiences depuis trois semaines. Nous semblons incapables de les convaincre du fait qu'il s'agit absolument d'un impératif d'intérêt public.

C'est pourquoi je veux que Gay et Karen et Debra et Susan et Donna fassent le message aux conservateurs de ma part. Pourquoi est-ce qu'on doit faire ça maintenant?

Gay, voulez-vous commencer, et on fera le tour ensuite.

Mme Gay Pagan: C'est intéressant. Récemment, j'ai reçu un certain nombre de documents par la poste au sujet de la criminalité et des manières de lutter contre le crime. Ce qu'on doit faire, c'est s'occuper des enfants durant leurs années de formation afin que les sommes qu'on investit dans la garde d'enfants aujourd'hui n'aient pas à être investies dans la lutte contre le crime dans les années à venir. Chaque dollar qu'on investit nous fait économiser de 2 \$ à 4 \$ en santé, en éducation ou dans l'appareil judiciaire. Alors, plutôt que d'envoyer ces dépliants, envoyons des dépliants qui traitent des enfants et de la petite enfance, et pas seulement de la petite enfance — qui a lieu de 1 à 6 ans —, mais jusqu'à 12 ans, parce qu'on ne veut pas laisser un enfant de 9 ans seul à la maison. J'ai un enfant de 9 ans. Je ne peux pas avoir accès à un service de garde de jour dans ma région et, étant chef de famille monoparentale, je dois trouver une solution. Tournons-nous donc vers l'enjeu de la garde d'enfants.

Mme Susan Prentice: Je veux m'assurer que votre comité est au courant de trois faits économiques d'importance: le premier a été formulé dans le cadre d'une étude réalisée en 1998 par deux économistes de l'Université de Toronto, Gordon Cleveland et Michael Krashinsky, selon laquelle le rendement économique de

chaque dollar dépensé pour la garde d'enfants est de 2:1. C'est un coût à long terme.

Selon les constatations de l'expérience réalisée au Québec, le merveilleux programme qui a fait tant de progrès, 40 p. 100 des coûts du système québécois de garde d'enfants sont récupérés l'année suivante sous forme d'une augmentation des taxes payées. Ce fait est tiré de Lefebvre et Merrigan.

Finalement, selon l'étude que nous avons pu réaliser à Winnipeg en 2004, chaque dollar dépensé pour la garde d'enfants à Winnipeg en 2004 a rapporté 1,38 \$ à l'économie de Winnipeg et 1,45 \$ à l'économie canadienne.

Il s'agit d'investissements prudents dans l'infrastructure économique du Canada et sa compétitivité, et ils nous disent que les coûts associés à la garde d'enfants sont, de manière générale, retournés aux Canadiens au pair et peut-être même plus.

● (1140)

Mme Debra Mayer: Ce fait intéressera peut-être aussi ceux d'entre vous qui représentent le milieu des investisseurs parce qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités d'investissements qui donnent ce genre de rendement.

Judy, je crois que ta question concernant la manière d'aider les membres conservateurs à comprendre le dilemme auquel nous sommes confrontés en matière de garde d'enfants est lié à la connaissance qu'ont les gens du genre de garde d'enfants dont nous parlons.

Monsieur Pallister, vous venez de la Région du Centre. Vous connaissez très bien l'excellence du programme de garde d'enfants qu'on a mis en oeuvre au Manitoba. Au cours des années, le programme s'est perfectionné grâce à divers partenariats entre le gouvernement fédéral et la province, mais, l'important est qu'il y avait un cadre au sein duquel on s'entendait de manière générale partout au Manitoba au sujet du genre de services qu'on voulait offrir à nos enfants et nos familles.

C'est pourquoi, au Manitoba, nous avons un système qui inclut une garde à temps partiel pour les familles qui sont à la maison. Nous offrons aussi des heures de garde prolongées. Nous offrons des services de garde saisonniers. Nous offrons des services de garde dans les collectivités du Nord et des Premières nations, des programmes en milieu de travail, etc. C'est pourquoi nous avons un appui du public beaucoup plus important et que nous avons une bonne connaissance du sujet.

Malheureusement, les adultes perdent la capacité d'imaginer quelque chose qui n'ont jamais vu, contrairement aux enfants, qui sont si bons pour faire semblant tout le temps. Ce que j'aimerais vraiment dire, c'est que même si les membres Conservateurs ici viennent de l'extérieur, ils devraient prendre le temps de visiter l'endroit où sont administrés certains excellents programmes de garde d'enfants qui sont en place ici, dans notre collectivité. Nous avons un programme d'heures de garde prolongées ici même à Portage — en fait, le directeur est assis dans la salle —, qui est en place depuis un bon nombre d'années afin de répondre aux besoins des familles en matière de garde de soir. Venez le visiter et prenez le temps de voir quels genres d'excellents programmes sont offerts dans la province aux familles des milieux ruraux et aux familles qui ont besoin d'heures de garde prolongées, de garde à temps partiel, etc.

Le président: Je vous remercie.

Je suis désolé, Judy, votre temps est écoulé.

Et merci pour l'emploi que vous avez donné à ma nièce. Je l'apprécie beaucoup.

Nous continuerons maintenant avec Mike Savage.

M. Michael Savage: Je vous remercie, monsieur le président et merci aussi à tous les témoins.

Je veux garder un peu de temps pour vous poser une question à vous, monsieur Cenerini, parce que vous évoluez dans un domaine qui m'est cher, la loi sur la promotion de la santé.

Je veux aussi parler de la garde d'enfants puisqu'il y a quatre ou cinq experts ici.

Madame Pagan, je suis un peu surpris de vous entendre féliciter le gouvernement de sa contribution de 1 200 \$ remise aux familles dans le cadre de la prestation universelle pour la garde d'enfants. En se promenant d'un bout à l'autre du pays, on doit faire des choix. On établit des priorités, parce qu'on ne peut pas tout faire. Vu que des représentants de l'Institut Caledon, par exemple, ont réalisé une étude indiquant que les familles monoparentales bien nanties bénéficient de manière disproportionnée des 1 200 \$ par rapport aux familles à faible revenu — en fait, les familles comptant un seul soutien dont la rémunération est de 200 000 \$ a droit à plus que les familles où les deux parents travaillent pour un salaire combiné de 30 000 \$ — je suis surpris que vous estimiez qu'il s'agit d'une bonne première étape.

Mme Gay Pagan: Il s'agit d'une première étape. De plus, comme je l'ai dit, on doit faire beaucoup plus. Les familles ont besoin d'aide dans le domaine de l'apprentissage durant la petite enfance.

Je ne suis donc pas d'accord avec cet enjeu, mais je crois que ça donne... Vous regardez l'enjeu de la garde d'enfants d'une manière formelle, mais on doit s'y pencher avec beaucoup plus d'attention.

M. Michael Savage: Oui, mais les personnes qui...

J'aimerais obtenir le point de vue d'autres personnes. Croyez-vous qu'on devrait avoir à la fois un programme universel de garde d'enfants et une prestation universelle pour la garde d'enfants?

Mme Susan Prentice: Oui.

M. Michael Savage: Quelqu'un d'autre?

Mme Donna Riddell: Je pense à mes quatre filles — une veut être avocate, une veut être vétérinaire, une veut être médecin et une veut simplement être mère. Même si j'apprécie les 100 \$ ou peut-être les 60 \$ par mois que je reçois, ça n'aidera pas Phoebe quand elle sera mère et qu'elle voudra peut-être travailler à temps partiel. Si une situation urgente survient et qu'elle est à l'hôpital, vers qui pourrait-elle se tourner pour trouver un service de garde d'enfants?

En ce sens, les 100 \$ n'aident en rien le système.

M. Michael Savage: Quelqu'un d'autre?

Mme Karen Ohlson: Je peux vous donner un autre exemple.

J'occupe ce poste à titre bénévole, mais j'ai un travail rémunéré à titre de directrice générale d'un programme de garde d'enfants à Winnipeg. Il y a quelques semaines, comme je m'apprêtais à quitter le bureau, j'ai reçu un appel d'un père en détresse. Il m'a dit: « Je n'ai jamais eu besoin d'un service de garde d'enfants par le passé, mais je viens d'avoir un changement de quart et j'ai besoin de faire garder mon enfant lundi ».

Eh bien, on était alors jeudi après-midi, et il croyait qu'il s'y prenait à l'avance. Il croyait qu'en appelant et en prenant un rendez-vous un jour avant, il aurait alors l'occasion de venir visiter le centre. J'ai dû lui dire qu'il y avait une liste d'attente qui, selon l'âge de l'enfant — son enfant avait trois ans —, serait probablement d'environ deux ans. Il n'en revenait pas.

Pour lui, les 100 \$ n'ont aucune différence. Il avait peut-être l'argent dans ses poches, mais il ne pouvait pas le dépenser pour faire

garder son enfant. Il avait besoin d'un service de garde d'enfants à ce moment-là, le lundi suivant, et pas deux ans plus tard.

• (1145)

M. Michael Savage: Cet exemple va dans le sens de mon propos: la question ne revient pas à dire que les deux initiatives sont bonnes et qu'on aimerait les avoir toutes les deux. Nous disposons d'un budget limité.

Encore une fois, j'aimerais poser une question aux gens qui travaillent dans le domaine de la garde d'enfants: auriez-vous préféré recevoir les fonds sous forme de prestation fiscale pour enfants ou, à tout le moins, de supplément de la prestation fiscale pour enfants à l'intention des familles à faible revenu?

Mme Gay Pagan: J'aurais préféré qu'on conserve le programme national de garde d'enfants.

M. Michael Savage: Quelqu'un d'autre?

Mme Debra Mayer: Si on est pour offrir une prestation directement aux familles, alors cela a certainement toujours été la position du mouvement pour la garde d'enfants: les services de garde ne sont qu'une composante d'une politique familiale visant à s'assurer que l'argent est distribué d'une manière non imposable, qui ne pénalise pas les familles à faible revenu et qui offre un appui à toutes les familles.

Un grand nombre de pays sont en mesure d'offrir ce genre d'appui financier direct aux familles tout en offrant aussi un système universel d'apprentissage pour la petite enfance. Il n'y a pas vraiment de raison pour laquelle on ne peut pas avoir les deux.

Encore une fois, c'est une question d'établir nos priorités et de jeter un coup d'oeil à d'autres domaines budgétaires. Peut-être qu'il n'est pas nécessaire de dépenser autant pour produire des lettres qui félicitent le nouveau gouvernement parce que les familles reçoivent leur chèque. On peut prendre ces deux millions de dollars et les injecter directement dans la prestation de services.

Le président: Je vous remercie, monsieur Savage.

Je vais maintenant utiliser mon privilège exclusif à titre de président afin de poser quelques questions rapides.

Si on revient à l'exemple de Donna, une de ses filles veut être mère. On ne devrait probablement pas faire fi — et je sais que ce n'est pas ce que vous faites — de la possibilité que, bien sûr, certaines mères préféreront rester à la maison. J'aimerais obtenir vos commentaires sur une des propositions qu'on a entendues dans d'autres réunions. La proposition, que vous aurez tous déjà entendue d'ailleurs, est de permettre le partage du revenu, afin de réduire le fardeau fiscal dans les situations où un des membres d'une famille travaille et est imposé à un taux élevé tandis que l'autre décide de rester à la maison. Je me demande si vos organisations ont une position officielle à ce sujet ou si vous aimeriez formuler quelques commentaires.

Je pense à Phoebe ici, n'est-ce pas? On réduit le fardeau fiscal. On permet le partage des revenus. On laisse plus d'argent aux familles qui peuvent peut-être décider, sans en subir les contrecoups économiques découlant de notre système d'imposition marginal, qu'ils aimeraient rester à la maison un peu plus longtemps avec leur enfant.

Mme Donna Riddell: Je crois que Phoebe aura quand même besoin d'un accès au système de garde d'enfants. Il y aura des urgences.

Le président: Il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle. Je n'ai pas dit qu'on devait éliminer le financement du système de garde d'enfants. Je vous demande ce que vous pensez du partage du revenu. C'est tout ce que j'ai besoin de savoir.

Mme Donna Riddell: Est-ce que quelqu'un d'autre veut ajouter quelque chose à ce sujet?

Mme Debra Mayer: Je ne suis pas sûre qu'une de nos associations ait une position officielle à ce sujet, mais ça me semble se rapprocher de la question de la valeur qu'on accorde au travail des mères, qu'elles restent à la maison pour prendre soin de leurs enfants ou qu'elles aient recours au système de garde d'enfants. Ce travail est très sous-évalué et n'est pas assez reconnu. Il contribue de manière importante à l'économie et, cependant, on n'en tient compte nulle part.

Alors les mesures qui aideraient vraiment les membres des familles à prendre des décisions, à rester plus longtemps à la maison tout en sachant qu'un emploi les attend à leur retour... C'est parfait si vous travaillez pour le gouvernement fédéral, sinon, on ne bénéficie pas de telles garanties dans l'ensemble du pays. Encore une fois, regardez les gouvernements des pays progressistes qui offrent aux familles un montant d'argent qui leur permet effectivement de rester à la maison. Mille deux cents dollars n'aidera aucune famille à prendre la décision de rester à la maison. Ce montant permet seulement de sortir un soir par fin de semaine et d'engager une gardienne, c'est tout.

Le président: Vous l'avez déjà dit, bien sûr. Le partage du revenu, selon bien sûr les niveaux de revenu en question, peut représenter des milliers de dollars pour un ménage. J'espérais trouver quelques appuis pour cette proposition qui, en effet, reçoit certains encouragements.

[Français]

Nous continuons avec vous, monsieur St-Cyr. Vous disposez de quatre minutes.

M. Thierry St-Cyr: Quatre minutes! Je m'adresserai donc à M. Cenerini. Une petite conversation entre francophones, ce sera un autre moment agréable en cette fin de voyage, que j'ai beaucoup aimé.

Vous avez parlé de votre projet pour votre centre, et de son financement, et vous demandez au gouvernement fédéral de faire sa part.

Concrètement, quelle est cette part, selon vous? Pouvez-vous nous donner un chiffre quant au financement auquel vous vous attendez du gouvernement fédéral?

M. Paul Cenerini: Premièrement, j'aimerais dire pourquoi on demande l'implication du gouvernement fédéral.

M. Thierry St-Cyr: Cependant, comme on ne dispose que de quelques minutes, j'aimerais savoir à combien se chiffre le financement et à quel programme il sera appliqué.

M. Paul Cenerini: Oui.

On sait qu'en matière de santé, la composante portant sur l'identité culturelle et linguistique est très importante. Nous demandons donc au gouvernement fédéral de faire sa part pour nous aider, puisque nous sommes une minorité.

Dans notre projet, nous avons des composantes portant sur l'éducation, les bibliothèques, etc. Nous demandons donc une contribution, au moins par l'intermédiaire du système d'infrastructure. Idéalement, un million de dollars nous aideraient beaucoup.

• (1150)

M. Thierry St-Cyr: Merci beaucoup.

M. Paul Cenerini: Après tout, nous sommes 600 dans notre communauté et nous avons déjà injecté 1,5 million de dollars.

M. Thierry St-Cyr: D'accord.

J'aimerais vous poser une autre question qui n'est peut-être pas spécifiquement liée à votre projet, mais qui l'est davantage au fait que vous êtes des francophones hors Québec.

Le gouvernement conservateur a aboli le Programme de contestation judiciaire du Canada, qui avait permis aux gens de l'Hôpital Montfort de garder leur hôpital francophone. La possibilité que vos communautés francophones ne puissent faire valoir leurs droits dans le futur, faute de moyens, vous préoccupe-t-il?

M. Paul Cenerini: Je ne crois pas avoir beaucoup de commentaires à faire à ce sujet, car je sais que la santé est plutôt un domaine de compétence provinciale. Néanmoins, en ce qui concerne l'avenir, qui s'en vient au galop, on nous dit que dans 10 ans, le gouvernement provincial devra investir 50 p. 100 de son budget dans le domaine de la santé, et cela ne peut continuer ainsi. Actuellement, il s'agit de 30 p. 100. Il faut donc faire quelque chose.

Dans le mémoire que je vous ai présenté aujourd'hui, je propose d'investir dans la prévention plutôt que dans les soins aigus. C'est ainsi qu'on va aider tout le monde.

À mon avis, la livraison des services en français, telle qu'on la fait à Notre-Dame-de-Lourdes, est une politique qui a été élaborée sous la responsabilité de M. Vic Toews. C'est une politique très pragmatique et qui fonctionne très bien. On veut faire de même chose dans le domaine de la santé.

M. Thierry St-Cyr: J'ai lu dans votre mémoire que vous offrez des services en français et en anglais. Je ne sais pas si, dans les autres institutions anglophones, on offre également les services dans les deux langues officielles. Si ce n'était pas le cas, cela représenterait-il un coût supplémentaire pour votre organisme, s'il offrait les services dans les deux langues, par opposition à un autre qui les offrirait seulement dans une langue?

M. Paul Cenerini: Cela ne représenterait peut-être pas un coût supplémentaire, mais ce serait un effort supplémentaire. Si vous lisiez le dossier relatif à notre petit projet, vous constateriez que nous avons une composante de formation de professionnels bilingues qui sauront aider non seulement notre région, mais la région de Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface et le réseau général des services en français au Manitoba.

M. Thierry St-Cyr: D'accord.

Le président: Le temps qui vous était imparti pour poser des questions est écoulé.

[Traduction]

Continuez, monsieur Dykstra.

M. Rick Dykstra: Je vous remercie.

C'est intéressant. J'ai appris de nouvelles choses ce matin.

Je dois dire que je suis quelque peu agacé, d'un point de vue personnel, par le fait que, du point de vue de la garde d'enfants, vous ayez tous amorcé vos introductions en mentionnant que vous étiez des parents. Je suis, moi aussi, un parent, et mon épouse et moi aimons énormément nos enfants. J'ai l'impression, à la lumière de ce que j'ai entendu ici ce matin, que, parce que je crois à un type différent de programme national, je serais, pour une quelconque raison, un moins bon parent. Si c'est un point de vue, je l'accepte, mais je n'y souscris certainement pas.

En fait, mon épouse a passé une bonne partie de sa carrière dans le domaine de la santé mentale. Elle est thérapeute dans le domaine de la santé mentale.

J'aimerais m'adresser à vous, Don, afin d'obtenir vos commentaires au sujet de la composante dont on a parlé, qui coûterait entre 10 et 15 milliards de dollars pour un programme. Je me demande si cela aura à coup sûr des répercussions sur d'autres secteurs de dépenses. J'aimerais vraiment savoir ce que vous en pensez du point de vue de la santé mentale.

M. Don Boddy: Je crois qu'il doit y avoir un plan national. Un des problèmes du système de santé mentale, c'est que les points d'entrée sont souvent des observateurs. Ce qui pourrait commencer à se produire si on avait une stratégie nationale, c'est qu'on pourrait s'attendre à ce qu'ils deviennent des navigateurs du système pour aider les gens. Maintenant qu'on a mis en place des normes nationales auxquelles souscrivent toutes les provinces et tous les programmes, nous savons où nous allons. Une définition de ce à quoi ressemble la santé mentale serait utile.

De plus, il y a la question de l'accès aux systèmes. Il y a une dame ici dans la région centrale qui, chaque jeudi, doit aller chercher son enfant à l'école. Elle est bénéficiaire de l'aide sociale. Chaque jeudi, elle prend l'autobus, paie le trajet de sa propre poche ou reçoit parfois un montant de l'aide sociale et amène son enfant au centre des sciences de la santé afin qu'il y reçoive des traitements.

Pourquoi ces programmes ne commenceraient-ils pas à être offerts ici, et pourquoi n'y a-t-il pas de fonds fédéraux pour ce genre de service dans les systèmes ruraux?

• (1155)

M. Rick Dykstra: Est-ce l'objectif de la commission nationale sur la santé mentale? Est-ce que c'est ce à quoi vous voulez en venir?

M. Don Boddy: La commission nationale sur la santé mentale commencera à formuler des valeurs et à déterminer ce à quoi ça va ressembler. Alors si les experts, des gens beaucoup plus intelligents que je ne le suis, déterminent qu'on devrait décentraliser le tout et qu'on devrait mettre l'accent sur les programmes ruraux, soit en utilisant des systèmes téléphoniques afin d'offrir des services de santé mentale à distance, en envoyant des gens dans les régions ou en permettant à des fondés de pouvoir de s'y rendre, alors c'est le genre de valeurs que la commission pourrait commencer à formuler.

M. Rick Dykstra: Ce serait donc l'objectif principal de la commission?

M. Don Boddy: À mon avis, oui. Elle doit commencer à formuler les valeurs et définir ce à quoi la stratégie ressemblera. Une fois cette étape terminée, la Commission sera dissoute, et la stratégie prendra le relais. C'est comme cela que je l'entreviens.

Le président: Vous avez encore un peu de temps.

M. Rick Dykstra: J'ai une question rapide pour Paul.

Il est évident qu'élaborer et construire le centre ici serait, du point de vue local, très positif. Du point de vue fédéral, j'aimerais

découvrir en quoi le fait de dépenser 3,2 millions de dollars ici sera aussi avantageux pour le reste du pays.

[Français]

M. Paul Cenerini: Je crois que l'avantage principal, c'est de démontrer un certain leadership en ce qui concerne une nouvelle approche dans le domaine de la santé sur les plans national et provincial. En d'autres mots, c'est de prendre la route de la prévention plutôt que celle des soins aigus.

Cela peut être un exemple pour le pays. De plus, c'est quelque chose qui va remplir les objectifs de ce comité, qui sont, premièrement, de s'assurer que les gens sont en santé, afin d'augmenter la productivité et l'efficacité en général, et aussi de faire en sorte que notre système fonctionne avec l'argent dont on dispose, sans dépenses exagérées. En d'autres mots, notre projet est un exemple d'investissement dans le domaine de la santé pour épargner à long terme, à mon avis. Puis, si...

Le président: Je suis désolé, mais le temps dont nous disposons est écoulé.

[Traduction]

Nous terminerons avec M. Tweed.

M. Merv Tweed: Je vous remercie, monsieur le président. Je serai bref. J'ai deux questions. La première est pour M. Bicknell.

J'aimerais vous poser une question à la lumière des préoccupations relatives au fonds de placement Crocus qui ont cours dans la province du Manitoba. Vous suggérez, afin d'augmenter les fonds de travailleurs, que l'on hausse les limites des RER. Croyez-vous que c'est devenu un désavantage, ou est-ce devenu ce qu'on raconte à l'échelle du pays afin de montrer pourquoi les gens ne devraient pas prendre un si gros risque? Vous avez indiqué que la situation a eu, dans une certaine mesure, des répercussions sur votre entreprise.

M. O. Ken Bicknell: Au Manitoba — mes statistiques concernent le Manitoba — la situation a influé sur notre capacité d'obtenir des fonds. C'est un des leviers qui permettent d'élargir le marché qui nous est accessible grâce à de plus grosses sommes et d'attirer les particuliers bien nantis qui seraient plus habitués et plus sensibles au profil de risque d'un placement de capital-risque et plus en mesure de l'assumer.

En ce qui concerne le reste du pays, mes collègues ont présenté des exposés au comité. Les autres administrations provinciales croient que ce qu'il est advenu du fonds de placement Crocus — la situation n'est pas terminée, mais à partir des résultats obtenus jusqu'à présent — est un fait isolé au sein de l'industrie. Il s'agissait d'un enjeu de gouvernance. Pour beaucoup de fonds, comme le nôtre, les gestionnaires sont des entités distinctes. Ils ne sont pas des employés du fonds, le fonds attire donc un professionnel de la gestion de capital-risque.

Le gouvernement du Manitoba a modifié à deux reprises les lois provinciales. Nous avons enregistré les FIT à l'échelle provinciale et, par conséquent, la loi manitobaine oblige désormais que les actionnaires de la catégorie A, à titre de particuliers qui fournissent les capitaux, bénéficient d'une représentation majoritaire au conseil d'administration du fonds.

M. Merv Tweed: Je vous remercie.

Monsieur Ledohowski, encore une fois merci de votre hospitalité.

Vous avez mentionné dans vos commentaires que vous possédez et que vous gérez des entreprises aux États-Unis. Y a-t-il une recommandation que vous aimeriez faire au comité qui pourrait être bénéfique pour les entreprises canadiennes puisque vous avez travaillé des deux côtés de la frontière?

M. Leon Ledohowski: Oui. Tandis que j'écoute tous les exposés présentés ici, une chose me vient à l'esprit: si on veut être en mesure de s'offrir tout ce dont on a parlé, notre économie doit être en santé, et on doit s'assurer que le gouvernement ne gaspille pas d'argent afin qu'on puisse mettre en place une situation propice.

Oui, notre expérience limitée m'a permis de conclure qu'il est un petit peu plus facile de faire des affaires là-bas et que le contexte est un peu meilleur.

Encore une fois, je reviens à l'idée que peu importe de quel côté on se trouve en ce qui a trait à la garde de jour, que ce soit du point de vue privé, public ou autre, tout cela coûte de l'argent. Selon moi, deux choses sont essentielles si on veut être en mesure de financer ces projets, et ce, peu importe le point de vue. La première est l'efficacité du gouvernement. Le gouvernement donne le ton. Pour nous, membres du secteur privé, on doit être en mesure de fournir des fonds afin que certains de ces projets voient le jour.

Mais effectivement, on dirait bien qu'il y a une certaine différence.

• (1200)

Le président: Vous avez encore le temps de poser une question rapide, monsieur Tweed.

M. Merv Tweed: Oui, je serai très bref.

Selon vous, comment peut-on comparer le système de santé canadien et le système de l'utilisateur-payeur aux États-Unis? Les coûts par rapport au service.

M. Leon Ledohowski: Je crois que nous avons un excellent système de santé une fois qu'on reçoit des soins. Il y a un problème avec l'accès. J'ai eu certaines expériences personnelles avec ma mère, etc., et j'ai été très satisfait ici, mais il y a un problème avec l'accès et les listes d'attente, et on va devoir y voir, que ce soit en privatisant ou en trouvant un équilibre quelconque.

Mais le système est excellent une fois qu'on reçoit les services.

M. Merv Tweed: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins qui se sont présentés ici ce matin. Vous avez fait de très bons exposés, et j'espère que vous allez continuer à accomplir du bon travail.

Avant que nous quittions, j'aimerais conclure aussi en vous disant qu'au cours de la semaine dernière nous avons parcouru par avion 10 000 milles. Nous avons écouté 24 heures d'exposés, et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg que représente le présent processus.

Nous n'aurions pas pu faire tout ce travail sans l'aide de nos employés, de nos greffiers, de nos attachés de recherche, de nos traducteurs, des responsables du son et ainsi de suite, qui ont voyagé avec nous et des responsables de la logistique qui ont organisé les audiences. Je sais qu'en tant que comité nous voulons offrir à tous nos sincères remerciements.

J'aimerais particulièrement vous remercier d'avoir pris le temps de venir ici et de nous avoir présenté vos exposés, qui étaient très bons, et de nous avoir soumis vos mémoires. Je vous assure que les mémoires devant être traduits — nous ne pouvons pas les distribuer, bien sûr, avant qu'ils aient été traduits — le seront. En outre, nous avons enregistré les délibérations, et les enregistrements seront examinés par la suite, ce qui permettra au processus de se poursuivre. Je crois qu'il s'agit d'un processus ouvert.

Je suis honoré que vous ayez pu être des nôtres. Je suis honoré qu'on ait pu organiser une de nos réunions à Portage la Prairie.

Je remercie tout spécialement les membres du comité pour leur bon travail tout au long du processus. Ils ont déployé un immense effort. Il s'agit du comité le plus travaillant et le plus efficace de la Chambre des communes. Il n'a pas son pareil. Vraiment.

Membres du comité, je vous souhaite une merveilleuse fin de semaine avec votre famille chez vous et j'espère vous voir dans une semaine lundi, à 10 h. Nous reprendrons alors nos travaux. Je vous souhaite donc une bonne fin de semaine et une bonne continuité. Merci encore d'être venus nous rencontrer.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.